



ABDELKADER KHOMRI, MINISTRE DE LA JEUNESSE, AU MIDI LIBRE

"ON PEUT CONSTRUIRE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ AVEC L'ÉQUITÉ"

Page 6

ISSN : 1112-7449

MIDI



RETROUVEZ NOTRE SUPPLÉMENT AUTO CHAQUE



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 2468 - Mardi 28 avril 2015 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MARDI

LES TRAVAILLEURS DU PRÉ-EMPLOI MÉCONTENTIS

UNE SITUATION EXPLOSIVE !



Page 5

LE PROJET DE LOI PRÉSENTÉ HIER DEVANT LES DÉPUTÉS

LE LIVRE FAIT DÉBAT À L'APN

Page 3

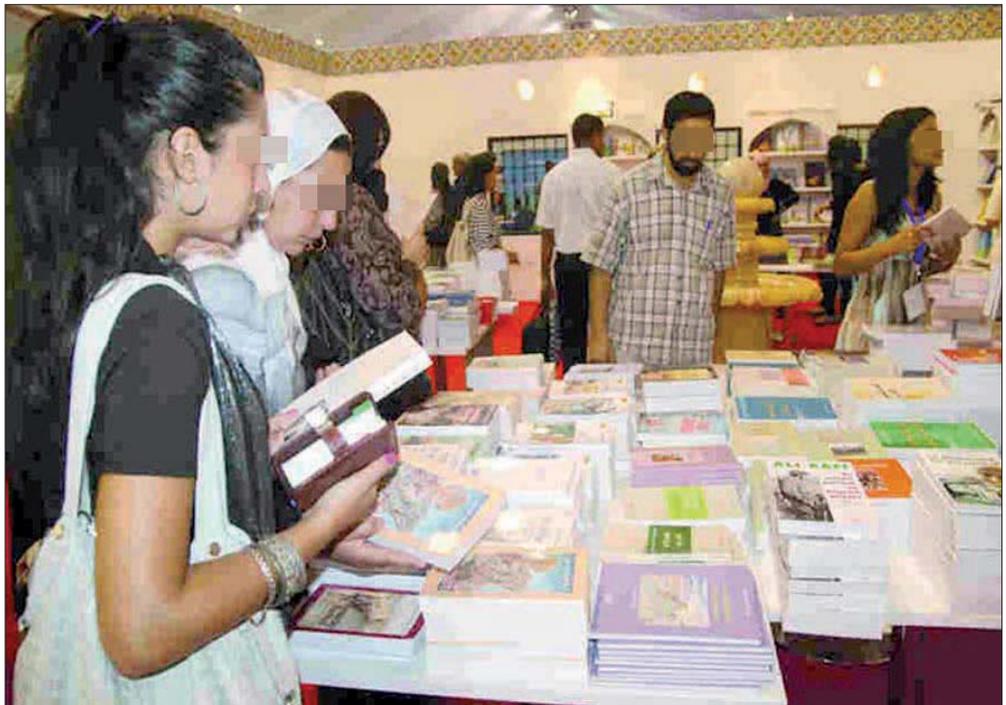
PLAN D'ACTION CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ
22 WILAYAS DOTÉES DE SURVEILLANCE ÉLECTRONIQUE

Page 3

BEAUX-ARTS D'ALGER
LES ÉTUDIANTS DE NOUVEAU EN GRÈVE



Page 4



CONTREBANDE DANS LE SUD DU PAYS
ARRESTATION DE DEUX CONTREBANDIERS

Page 24

RATIONALISATION ET RÉGULARISATION DE L'IMPORTATION
LA NOUVELLE POLITIQUE SELON SAID DJELLAB

Page 3



38
% de baisse des
importations de
médicaments.

9
records d'Algérie ont
été battus au
Championnat
d'Algérie
d'haltérophilie.

250
spécialistes au 3e
congrès de
l'Association nationale
des diabétologues à
Oran.

Parade multicolore et ambiance de fête pour célébrer la distillation de l'eau de rose à Constantine

La fête de la distillation d'eau de rose et d'extrait de fleurs d'orange, tradition intemporelle s'il en est à Constantine, a été lancée samedi après-midi avec une grande parade multicolore formée de cavaliers, de calèches ornées de bouquets de roses géants et de troupes folkloriques, qui a sillonné les rues de la ville jusqu'au palais Ahmed-Bey.

Annonciatrice de la reviviscence de la nature dans l'antique Cirta, la fête a donné lieu à une exposition de tous les équipements traditionnels servant à la distillation au palais Ahmed-Bey où l'odeur suave et envoiement de plusieurs variétés de pâtisseries aromatisées à l'eau de fleur d'orange ou à l'eau de rose a suscité un vif engouement auprès des visiteurs, parfois ébahis par un savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération.

La distillation est une opération "délicate" où la technique et les petits secrets utilisés doivent être bien assimilés pour obtenir un authentique "rass el qettar" (essence de l'eau de rose), affirme



à l'APS Hadja Yasmina, une sexagénaire qui s'emploie à offrir aux visiteurs une part de succulente "tamina baïdha", une sorte de friandise à base de grosse semoule, de beurre et de miel, traditionnellement préparée et distribuée à Constantine avant l'entame de la distillation.

Fatiha B, une jeune femme de 30 ans, membre d'une association versée dans l'artisanat, confiant

avoir découvert ce savoir-faire millénaire par un "heureux hasard providentiel", raconte avoir appris à distiller en "fréquentant assidûment des femmes adeptes de cette activité depuis des lustres". La jeune femme se dit "fière" d'activer dans une association qui s'attache à perpétuer cette activité et à assurer la promotion de ce métier ancestral.

Internet pour élargir et approfondir la formation à distance



Tout un programme est tracé pour les 10 prochaines années pour l'application des formations à la carte à distance. En effet, les responsables de la formation professionnelle préparent la formation par internet des la prochaine rentrée et ce en collaboration avec le BIT.

Le programme vise à la fois et la formation dans les métiers, l'aide et le suivi dans la constitution de micro petite entreprises.

Les billets ne seront pas vendus au stade Tchaker pour la finale de la Coupe d'Algérie

Le directeur de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Blida, Ziane Bouziane, a affirmé samedi qu'aucun billet ne sera mis en vente au stade Mustapha-Tchaker de la ville pour la finale de la Coupe d'Algérie MO Béjaïa-RC Arbaâ, samedi prochain (16h00), soulignant que chaque club se chargera de vendre son propre quota de tickets.

"Pour cette finale, nous avons décidé de confier l'opération de vente aux deux clubs finalistes. Chacun de son côté aura la responsabilité de la vente. Aucun billet ne sera vendu à Blida, une manière d'éviter toute pression", a indiqué à l'APS le DJS de la Ville des roses. Les galeries du MOB et du RCA bénéficieront chacune de 11.000 tickets. Reste à savoir si les supporters respecteront les consignes en évitant de faire le pied de grue aux aurores devant le stade.



Ali Haddad

N'en déplaise aux partisans du status quo, la croissance économique passe par l'entreprise créatrice de richesses et d'emplois ; et celle-ci, doit être au centre des préoccupations, à la fois des pouvoirs publics, mais aussi de toute notre société ; il n'y a pas de salut en dehors de l'entreprise e tiens à le redire avec force : le FCE reste déterminé à apporter sa contribution active sur les questions économiques et à assumer pleinement, aux côtés des pouvoirs publics, sa charge contribution dans le processus de transformation de notre économie, pour la compétitivité de nos entreprises et la prospérité des Algériens »



D
I
X
I
T

Etats-Unis : le smic à 5.400 euros, une stratégie qui paye !

Un beau geste qui se transforme en gros coup marketing. En annonçant il y a près de dix jours la mise en place dans son entreprise d'un salaire minimum annuel de 70.000 dollars, Dan Price a créé le buzz dans les médias. La générosité du jeune patron, qui a divisé sa rémunération par 14 pour pouvoir augmenter ses salariés, semble bien avoir payé.

Selon la chaîne de télévision américaine CNN, le jeune homme de 30 ans, qui a fondé Gravity Payments, une entreprise de services de paiements, a ainsi gagné de nombreux clients. "C'est vrai que nous avons reçu une effusion de soutiens", a ainsi assuré Dan Price, évoquant des dizaines de nouveaux clients. L'entreprise a ainsi connu sa meilleure semaine depuis sa création, il y a 11 ans. De nouvelles affaires qui devraient obliger le jeune patron à embaucher jusqu'à 120 employés si les clients continuent d'affluer. Recruter de nouvelles personnes ne devrait pas s'avérer compliqué. Depuis l'annonce de l'augmentation du salaire de ses salariés, Dan Price a reçu plus de 3 500 CV, soit 3.000 candidatures de plus qu'habituellement. Mais le jeune entrepreneur reconnaît que, si son initiative lui a permis d'attirer une nouvelle clientèle, il va désormais falloir la garder en proposant un service sans faille. "Les clients ne resteront pas dans une entreprise qui ne leur procure pas de valeur ajoutée", déclare ainsi Dan Price.

Agacé de voir le bord d'une rivière de plus en plus pollué, un homme a pris une décision incroyable

En se rendant chaque jour à son travail, Tommy Kleyn, un homme habitant aux Pays-Bas, voyait avec tristesse l'état d'une rivière se dégrader au fil du temps à cause des ordures qui y étaient déversées. Pour changer la donne, il a alors décidé tout seul de se retoucher les manches pour réaliser une action qui a aujourd'hui portée ses fruits.

Pour nettoyer la rivière et lui redonner son aspect d'antan, Tommy Kleyn est parti chaque jour un peu plus tôt de chez lui juste avant de se rendre au travail pour consacrer 30 minutes de son temps au ramassage des débris. Celui-ci s'est ainsi attelé à cette même tâche quotidiennement, avec pour seules armes des gants et des sacs en plastique pour ramasser les centaines de canettes, papiers ou encore plastiques qui jonchaient les bords de la rivière.

Après 22 sacs remplis à ras bord et 660 heures passées à collecter les déchets, Tommy Kleyn a finalement commencé à obtenir de jolis résultats. Très content de son initiative, il n'a pas hésité à la partager sur Facebook où s'est immédiatement déclaré un élan de sympathie à son égard. Rapidement, d'autres personnes touchées par le geste de Tommy Kleyn ont eu également envie de rejoindre le Néerlandais dans son combat pour préserver l'environnement.

LE PROJET DE LOI PRÉSENTÉ HIER DEVANT LES DÉPUTÉS

Le livre fait débat à l'APN

Le projet de loi sur le livre a été finalement examiné par l'APN. Ce projet, qui déposé à l'assemblée au mois d'octobre 2013, a pris beaucoup de retard avant d'être présenté devant les députés en séance plénière.

PAR KAMAL HAMED

« **N**ous sommes sur la bonne voie pour permettre au livre de reprendre sa place dans notre société » dira hier la ministre de la Culture, Nadia Labidi, en présentant le projet de loi relatif aux activités et au marché du livre ajoutant que le livre « est un produit non périssable puisque c'est un produit intellectuel ». Pour la ministre cela n'a été possible que grâce au président de la République qui a, depuis de longues années déjà, lancé le processus de promotion du livre, par la création, notamment, du Centre national du livre. Selon Nadia Labidi ce projet de loi a plusieurs objectifs dont, entre autres, la dynamisation de l'industrie du livre et faire en sorte qu'il soit à la portée du lecteur, l'unification de son prix à l'échelle nationale, l'encouragement de la traduction...etc. Ce projet de loi a suscité un vif intérêt des élus du peuple puisque pas moins de 80 députés se sont inscrits sur la liste des intervenants. Un débat qui a été riche et passionné et qui a quelquefois dépassé le seul cadre du projet en question. « Je demande une commission d'enquête sur la manifestation Constantine capitale de la culture arabe » dira d'emblée le député FLN Lyes Saadi avant d'ajouter que « la Cour des comptes doit faire son travail sur cette manifestation ». Pour ce député, il faut dire halte à la dilapidation des deniers publics Missoum Tahar, un député du Rassemblement algérien dira, quant à lui, que le prix du livre est trop élevé, d'où la baisse du nombre des lecteurs. Salahedine Dkhila s'est interrogé sur le sens de la création d'une bibliothèque dans chaque commune alors qu'elles ne sont pas pourvues de livres. Bounnar Fatima Zohra, du groupe parlementaire de l'alliance de l'Algérie verte (AAV) considère que « le marché du livre ne se porte pas bien ». Elle s'est elle aussi interrogé sur la

multiplication des maisons d'édition qui profitent des subventions de l'Etat. Ismahane Mokrane a estimé, elle, que ce projet consacre le retour au monopole de l'Etat sur le marché du livre. « Il faut délimiter les délais d'impression du livre » pense la députée Fatima Mahious. Pour Lakhdar Benkhellaf, député du FJD, ce texte de loi « est un code pénal bis a même d'asphyxier la profession du livre et non la promouvoir. Ce projet consacre le retour à au monopole ». Un point de vue que ne partage pas Djelloul Djoudi du Parti des travailleurs(PT). En effet pour le chef du groupe parlementaire du PT « le projet de loi est venu pour faire barrage aux importateurs du livre. Cette loi est aussi venu mettre fins aux multiples dérapages ». Ce projet de loi constitué de 62 articles a fait l'objet de moult amendements de la commission de la culture, de la communication e du tourisme. En effet pas moins de 36 amendements ont été introduits par cette commission permanente qui a ajouté 3 nouveaux articles et a suspendu 6 articles. La commission a ainsi plaidé en faveur du soutien de l'Etat à la distribution du livre dans les zones éloignées, l'introduction du livre pour enfants dans la sphère de subvention de l'Etat et le



Faire en sorte que le livre soit à la portée du plus grand nombre

renforcement des peines s'agissant du non respect de la législation relative aux livres scolaires. Notons que durant cette séance plénière, le président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, a coupé la parole au député Habib Zeghad en lui

reprochant de s'être éloigné dans son intervention du texte de loi en question. La séance a été perturbée durant une dizaine de minutes à cause de cet incident.

K.H.

Le PT accuse la ministre de la Culture

L'intervention du chef du groupe parlementaire du Parti des travailleurs était entièrement consacrée à l'attaque contre la ministre de la Culture, Nadia Labidi. Djelloul Djoudi a ainsi accusé la ministre d'avoir, par une lettre portant le sceau officiel du ministère, menacé la secrétaire générale du parti, Louisa Hanoune. Selon Djoudi, les émissaires de la ministre sont allés au domicile de Louisa Hanoune, puis au siège du parti pour lui transmettre une lettre de la ministre lui enjoignant de retirer les

propos tenus lors d'un entretien à un journal national et dans lesquels elle accusait Nadia Labidi de favoriser sa propre boîte de communication dans l'octroi des marchés publics. « Cette lettre portait le sceau officiel du ministère et donc elle engageait le gouvernement » dira Djelloul Djoudi ajoutant que « la ministre a ainsi menacé Louisa Hanoune ». « C'est une grave dérive et c'est une manière de faire taire un responsable d'un parti politique, député de surcroît » a précisé Djoudi en

maintenant les accusations contre la ministre qui, à travers sa boîte de communication Procom international a décroché des contrats par des voies détournées comme c'est le cas pour le film *Le Patio*. « C'est un conflit d'intérêts », dira Djoudi en accusant la ministre d'avoir, gratuitement, permis à l'ambassade des Etats Unis de « louer » le TNA pour un spectacle. « En contrepartie le fils de la ministre a bénéficié d'une bourse aux Etas Unis » dira le député du P.T.

KH

PLAN D'ACTION CONTRE LA CYBERCRIMINALITÉ

22 wilayas dotées de surveillance électronique

PAR F.ABDELGHANI

Un nouveau plan d'action contre la cybercriminalité sera en vigueur ces jours-ci. La DGSN en partenariat avec plusieurs institutions étatiques va bénéficier d'équipements de surveillance électronique pour 22 wilayas. A l'instar des autres pays, l'Algérie reste l'objet de multiples attaques via le net. L'année 2014, les forces de sécurité ont recensé 221 affaires classées dans les délits de la cybercriminalité. En 2015, les institu-

tions publiques et des entreprises ont subi moins d'attaques mais la prévention grâce à de nouveaux équipements va être certainement d'une grande utilité pour la sécurité leur système informatique. Il faut savoir que le texte de loi sur la lutte contre la cybercriminalité énonce déjà « les mesures préventives de lutte contre la cybercriminalité ». Le texte en question précise également « les procédures conformes aux normes universelles auxquelles seront tenus les opérateurs en matière de communi-

cations électroniques ». Aussi, est-il indiqué que toutes les institutions doivent avoir des équipements dotés de Spam qui signalent automatiquement les emails non autorisés ou porteurs de virus qui peuvent nuire au système de réseaux. Le directeur central chargé de la société de l'information au ministère du PTIC a estimé récemment lors d'uns séminaire portant sur le sujet « qu'une lutte efficace contre cette criminalité nécessite de la prévention, du renseignement et du

partage d'informations tant au niveau national qu'international ».

Un organe de coordination entre différents services de l'Etat est déjà opérationnel depuis quelques temps. Il permet ainsi d'effectuer un partage d'informations sur d'éventuelles attaques contre les institutions et entreprises publiques. De son côté, le ministère de la Justice a initié des magistrats à des cycles de formations spécialisées dans ce qu'on appelle les délits de la cybercriminalité.

F.A.

A L'INVITATION PREMIER MINISTRE DE LA RÉPUBLIQUE DE CHINE

Sellal en visite officielle aujourd'hui

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera une visite officielle en Chine du 28 au 30 avril 2015, à l'invitation du président du Conseil des Affaires d'Etat, Premier ministre de la République de Chine, Li Keqiang, indique lundi un communiqué des services du Premier ministre.

Au cours de cette visite, le Premier ministre « examinera, avec son homologue, ainsi qu'avec les hauts responsables chinois, les voies et moyens à même de consolider davantage la coopération bilatérale, conformément à la décision des deux chefs d'Etats d'inscrire les relations entre les deux pays

dans le cadre d'un partenariat stratégique global », a précisé la même source. Cette visite « intervient au lendemain de la tenue à Alger de la 7ème session de la Commission mixte algéro-chinoise de coopération économique, commerciale et technique ».

Lors de cette visite, qui sera sanctionnée par la signature de plusieurs accords de coopération dans divers domaines, le Premier ministre sera accompagné d'une importante délégation composée de membres du gouvernement et d'opérateurs économiques nationaux.

R.N.

RATIONALISATION ET RÉGULARISATION DE L'IMPORTATION

La nouvelle politique selon Saïd Djellab

Intervenant à l'émission l'invité de la rédaction, de la chaîne III de la radio nationale, le représentant du ministère du Commerce a insisté sur la nouvelle politique de son département à savoir « Rationaliser et réguler nos importations ».

PAR KAHINA HAMMOUDI

M. Saïd Djellab, directeur du suivi des importations, considère que la chute du prix du baril de brut a eu, quelque part, « des effets bénéfiques sur le pays, dans la mesure où elle a contribué à faire prendre conscience de sa ruineuse dépendance vis-à-vis des marchés étrangers ».

Il rappelle qu'entre 2009 et 2014, les importations algériennes sont passées de 40 à 60 milliards de dollars et que « si dans les cinq années à venir nous ne faisons rien pour inverser cette tendance », cette spirale risque de gravement s'accroître à l'avenir.

Appelant les consommateurs algériens à préférer le produit local, quand celui-ci existe, au produit étranger, l'invité rappelle qu'en continuant à importer « nous finançons, en même temps, des emplois à l'étranger au dépend de notre main d'œuvre ».

Pour M. Djellab, le pays dispose de capacités propres à lui, qui lui permettent d'in-

verser la tendance consistant à tout importer pour nos besoins. Il cite l'exemple des aliments du bétail (900 millions de dollars/an), « que l'on peut, affirme-t-il, produire en Algérie », du concentré de tomate, dont la filière a été sérieusement malmenée, et qu'il est possible de relancer, ou bien encore de la lourde facture du lait en poudre, qu'il est possible de fortement diminuer en boostant la production de lait cru.

Il estime que le marché algérien est libre mais que, d'autre part, il a les capacités de se substituer à nombre de produits importés « à la condition, toutefois, que les entreprises produisent en quantité et soient compétitives tant pour ce qui a trait à la qualité de leurs articles que de leurs prix ».

Le directeur du suivi des importations précise, par ailleurs, que l'introduction des licences d'importation, décidée par le gouvernement, vise à mettre de l'ordre dans le marché. « Son application sera introduite quand il s'agira, par exemple



Il faut mettre un frein à l'importation de produits superflus

de compléter une production nationale déterminée, à l'exemple du ciment ».

Pour mettre un frein à certaines importations intempestives, M. Djellab souligne, en outre, l'impératif de développer et de coordonner l'information entre les producteurs nationaux, afin qu'ils aient une meilleure connaissance de ce qui est produit localement et pouvant donc se substituer à ce qui est importé.

Quand on lui fait remarquer que des

importateurs ont récemment ramené pour 300 millions de dollars de sardine congelée à partir du Maroc, pour quelque 20 millions de dollars d'artichauts et que, chaque année, il est importé pour 50 milliards de dollars de chewing gum, le représentant du ministère du Commerce, pour tout commentaire répond : « Il est possible qu'il s'agisse là de cas de surfacturation ».

K.H

AMARA BENYOUNES CONCERNANT LA LFC 2015

Des mesures pour encourager les entreprises productives

Le ministre du Commerce, Amara Benyounes a affirmé avant-hier que toutes les mesures relatives à l'encouragement des entreprises économiques nationales productives seront prévues au titre de la loi de finances complémentaire (LFC) 2015.

A une question de la presse sur une possible révision de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) fixé par la loi de finances à 23% pour toutes les entreprises nationales, M Benyounes a indiqué

que toutes questions liées à l'encouragement des entreprises économiques en Algérie seront prévues au titre de la LFC 2015.

Le taux de l'IBS (productives ou prestataires de services) est fixé par la loi de finances 2015 au taux unique de 23% alors qu'auparavant il était de 19% pour les entreprises activant dans la production des biens, le bâtiment, les travaux publics et le tourisme et à 25% pour les entreprises activant dans le commerce et

les services. De nombreux opérateurs économiques ont déploré les nouvelles mesures apportées par la loi de finances 2015, notamment celle concernant l'uniformisation de l'IBS estimant qu'une telle mesure "pénalisait" les entreprises productives et risque de défavoriser l'économie nationale. S'exprimant en marge de la journée nationale sur l'encouragement de la consommation du produit algérien, le ministre a insisté, par ailleurs, sur la nécessité pour chaque

importateur d'accompagner son activité d'un investissement industriel.

Il a déclaré dans ce sens que "certains opérateurs travaillent depuis plus de 20 ans dans l'importation pour une valeur de 100 à 200 millions de dollars par an sans aucun investissement industriel. Une telle situation est inacceptable", a martelé M. Benyounes pour qui "il est temps d'envisager de créer une activité industrielle".

R.N.

EN PHASE D'ÉTUDE

Un TGV inter-maghrébin !

Un projet de réalisation d'une ligne TGV reliant les trois pays du Maghreb (Algérie Tunisie et Maroc) est actuellement en phase d'étude, a révélé ce matin sur les ondes de la chaîne III le directeur général de la Société nationale de transport ferroviaire (SNTF) Yacine Bendjaballah.

La liaison ferroviaire démarrerait au Maroc vers la Tunisie, en passant par l'Algérie. Le projet actuellement en étude en Algérie entre dans le cadre de la stratégie de développement de la SNTF et d'optimisation de ses lignes ferroviaires dont seulement 4 000 km sont en exploitation actuellement.

Son objectif est de porter ce chiffre à 12 500 km d'ici 2025, selon le responsable. Une enveloppe de 127 milliards de dinars sera consacrée à la concrétisation de cet objectif pour l'acquisition entre autres de 47 locomotives dont 30 pour le transport de marchandises.

R. N.

BEAUX-ARTS D'ALGER

Les étudiants de nouveau en grève

Les étudiants de l'École supérieure des Beaux-arts d'Alger (ESBA) ont repris avant-hier leur grève, suspendue durant onze jours après un "accord" avec la tutelle sur l'installation d'un nouveau directeur pour l'établissement qui n'est toujours pas intervenue, a-t-on constaté.

Les grévistes ont décidé de reprendre l'arrêt de cours et le blocage de l'administration de l'école, entamés le 15 mars, faute de désignation du nouveau directeur "mardi dernier, comme le prévoyait l'accord avec le ministère de la Culture", a indiqué Marwa

Fakir, une des porte-parole des grévistes. Selon la même source, une partie des protestataires entamera une grève de la faim si cette revendication n'était pas satisfaite dans les prochains jours. Le ministère de la Culture avait confirmé, le 14 avril, la nomination prochaine d'un nouveau chef de l'établissement sans en fixer la date.

Outre la question de la direction de l'ESBA, les grévistes continuent de revendiquer une réforme du programme des études et la revalorisation du diplôme, délivré actuellement par la seule direction de l'ESBA à l'ex-

clusion du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, autre tutelle de l'école. Les grévistes dénoncent, en outre, l'"incohérence" entre leur diplôme et la durée des études (cinq ans) à l'ESBA, accessible aux bacheliers sur concours. La ministre de la Culture, Nadia Labidi, avait reconnu récemment que l'école des Beaux-arts d'Alger avait besoin d'une "véritable" réforme de son programme et de son diplôme, estimant que ce dernier point constituait un "problème de fond".

SÉISME AU NÉPAL

L'Algérie octroie une aide d'un million de dollars

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a décidé l'octroi d'une aide financière d'un montant d'un (01) million de dollars, de même que la mobilisation de moyens conséquents en guise d'assistance d'urgence, suite au séisme destructeur qui a frappé samedi le Népal, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

L'aide de l'Algérie consiste également en l'envoi d'une équipe spécialisée de secouristes de la Protection civile et la fourniture de médicaments, de tentes, de couvertures et d'autres équipements nécessaires pour la prise en charge des sinistrés et des blessés, ajoute la même source.

L'équipe de secours doit se rendre sur les lieux et l'aide matérielle devrait être acheminée au Népal très rapidement grâce à la mise à disposition par le ministère de la Défense nationale des moyens de transport adéquats.

LES TRAVAILLEURS DU PRÉ-EMPLOI MÉCONTENTES

Une situation explosive !

La commission nationale des travailleurs du pré-emploi est sur un volcan. Ils sont près de 600.000 au niveau national qui revendiquent des salaires décentes et une stabilité sociale.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Sit-in et protestations ne sont pas à écarter dans les prochains jours. Cette commission affiliée au SNAPAP entend protester prochainement avec l'organisation de sit-in à Alger et dans d'autres villes pour signifier leur ras-le-bol face à leur situation précaire qui dure depuis des années. Une source de cette commission nationale indique qu'une plate-forme revendicative est sur le point d'être achevée pour être remise au Premier ministre. Dans cette plate-forme, il est mentionné la révision des salaires de ces milliers de travailleurs embauchés dans le cadre du filet social ou du pré-emploi. Ces derniers perçoivent des salaires en deçà du SNMG qui est actuellement de 18.000 DA. La plupart ont des mensualités entre 12.000 et 15.000 DA avec des CDD qui n'en finissent pas. Et sur le plan social, la majorité reste non couverte par la sécurité sociale et ne bénéficie d'aucune promotion dans les postes de travail qu'ils occupent

actuellement. Ce qui constitue de fait une entorse aux lois du travail et une violation claire à l'application du salaire minimum en Algérie. Cette situation qui dure depuis des années suite à la création du pré-emploi, n'aide pas vraiment les chômeurs et particulièrement les diplômés qui sont toujours dans l'expectative. Près de 50% de ces travailleurs sont issus de l'université soit un minimum d'un Bac+4 selon une source du SNAPAP. Les recrutements qui doivent passer par l'ANEM se déroulent généralement bien sauf que les entreprises ou les administrations qui procèdent à leur recrutement ne les titularisent pas. La commission nationale qui les défend parle d'une « précarité officialisée » du fait qu'ils restent des vacataires ou des travailleurs provisoires. Le dossier qui a été maintes fois soulevé par le SNAPAP pour être accepté au niveau du gouvernement évolue en dents de scie. Preuve selon la commission nationale des travailleurs du pré-emploi, c'est qu'il n'y a pas eu jusqu'à maintenant des mesures



Faire sortir cette catégorie de travailleurs de la précarité

salutaires pour cette catégorie. Pour rappel, le Premier ministre a promis de faire le nécessaire pour cette catégorie en donnant instruction d'abord au contrat d'embauche qui doit obligatoirement passer par les agences de l'emploi. Mais sur le volet salarial, c'est le flou total. Pourtant,

il y a la promesse qui a été faite il y a moins d'un an pour reclasser cette catégorie et leur permettre une titularisation de leurs contrats professionnels. **F.A.**

BAPTISATION DES ÉDIFICES ET LIEUX PUBLICS

L'opération achevée dans huit wilayas

L'opération de bap-tisation des édifices et lieux publics, lancée par la tutelle l'année dernière, a enregistré une avancée « notable », en atteignant un taux d'achèvement à 100% dans huit (8) wilayas du pays, a affirmé avant-hier à Blida, la directrice de la gouvernance locale auprès du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Fatiha Hamrit. « L'opération est achevée à 100% dans huit (8) wilaya, où elle est seulement en attente d'actualisation, alors que son taux d'avancement est de 80% au niveau de 22 wilayas, dont celle de Blida, où elle a

beaucoup progressé », a indiqué Mme Hamrit, lors d'une rencontre ayant réuni les présidents d'APC, les chefs de daïras et les directeurs exécutifs de la wilaya, consacrée aux modalités et critères de classement et de bap-tisation des édifices et places publics. « Il y a jusqu'à présent un total de 39.332 lieux baptisés au niveau national, contre 23.636 non encore baptisés », a-t-elle fait savoir, estimant que ce dernier chiffre reflète le déficit existant en matière de bap-tisation des artères et quartiers à l'échelle nationale. Soulignant que l'opération est inscrite au titre de la rationalisation du service public,

lancée par la tutelle à travers de nombreux chantiers, dont la numérisation de l'Etat civil, des passeports et de la carte d'identité nationale, elle a expliqué qu'elle vise à « localiser les lieux publics, afin de servir de plate-forme au Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH), qui est réalisé chaque 10 ans ». Parallèlement, l'opération « participe aussi à la réduction du déficit accusé en matière de bap-tisation d'ensembles d'habitations, lotissements urbains, artères et quartiers, dont certains portent, à ce jour, des noms de colons », a-t-elle relevé.

R.N.

AFFAIRE DE L'AUTOROUTE EST-OUEST

« Des pots de vin versés par des compagnies étrangères »

PAR RAYAN NASSIM

L'audience d'hier du procès de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest dans laquelle sont impliquées 16 personnes et sept entreprises étrangères pour corruption a été suspendue vers 12 heures et devrait reprendre avec les premières auditions du principal accusé, Chani Medjdoub, annonce le président du tribunal criminel d'Alger.

Plusieurs ex-hauts responsables et des ministres dont certains en activité ont été cités dans l'arrêt de renvoi de cette affaire, qui a éclaté en 2009. L'arrêt de renvoi est revenu en fait sur les tenants et aboutissants de cette affaire de corruption et de passation douteuse de marchés publics dans laquelle 16 personnes et sept entreprises étrangères (en tant que personnes morales). Après la lecture de l'arrêt de renvoi, le président du tribunal criminel d'Alger a suspendu l'audience, qui devrait reprendre vers 14 heures avec les premières auditions du principale accusé, Chani Medjdoub,

autour duquel tourne toute cette affaire. La reprise la veille du procès s'était déroulée en présence de l'ensemble des collectifs de défense des 23 accusés et de 15 témoins sur les 27 (un témoin étant décédé) dans cette affaire, qui a éclaté en 2009. Ce procès avait été reporté à deux reprises début 2015, rappelle-t-on. L'acte d'accusation à l'encontre des personnes (physiques et morales) impliquées dans cette affaire porte sur des délits « d'association de malfaiteurs, corruption, blanchiment d'argent, trafic d'influence et dilapidation de deniers publics ».

Selon l'arrêt de renvoi, sont mis en cause, outre les 16 personnes, également sept sociétés et consortiums étrangers (Chine, Suisse, Japon, Portugal, Espagne, Canada et Italie). Ils doivent répondre des griefs d'« association de malfaiteurs, abus de pouvoir, corruption et blanchiment d'argent ». Les accusés sont aussi poursuivis pour « non respect de la réglementation relative aux change et mouvement des capitaux de et vers l'étranger » et de « dilapidation de

deniers publics ». Selon le même document dont l'APS détient une copie, les accusés avaient reçu des pots-de-vin en dollars et en euros versés par des compagnies étrangères dans des comptes offshore et des paradis fiscaux, qui voulaient obtenir, par des « moyens détournés », des marchés dans les secteurs des travaux publics et transports.

Il s'agit des projets de réalisation de l'autoroute Est-ouest, le projet du barrage de Kef Eddir dans la wilaya de Tipasa, des projets de tramways et enfin des projets de téléphériques à Constantine, Tlemcen, Skikda et Bab El Oued (Alger).

Toujours selon l'arrêt de renvoi, ces sociétés et à leur tête le groupe chinois « CITIC-CRCC », et avec la complicité du principal accusé, l'homme d'affaires Chani Medjdoub, versaient d'importantes sommes d'argent à des responsables du ministère des Travaux publics pour décrocher des marchés dans le cadre du projet de l'autoroute est-ouest notamment.

R.N.

BOUMERDÈS

Des habitants du VSA ferment le siège de l'APC de Chabet El Ameur

Des dizaines d'habitants du village agricole socialiste (VSA) ont fermé, hier, le siège de l'APC de Chabet El Ameur à l'est de Boumerdès, pour réclamer l'annulation du projet de réalisation d'une décharge contrôlée et le transfert de l'actuelle décharge sauvage située sur la RN 68. Les villageois, excédés par les promesses non tenues des responsables locaux quant à l'éradication de ladite décharge, exigent des engagements concrets et écrits des élus locaux de prendre en charge leur principale revendication. Cette action de protestation est la troisième à être organisée en l'espace d'un mois après celle de la fermeture de la RN 68 pour exiger l'éradication de la décharge sauvage qui empêche le quotidien des habitants de toute la région. « On nous a promis de ne pas décharger des déchets ici, mais, au jour d'aujourd'hui nous continuons à apercevoir des camions et autres tracteurs de l'APC décharger des tonnes de détritux », tempête un manifestant qui ajoute que le jet des ordures devrait se faire au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) de Corso. Outre cela, et par la même occasion, les villageois ont soulevé d'autres revendications pour améliorer leur conditions de vie au niveau dudit village agricole construit durant l'ère Boumediène et qui perdu son image d'antan. Ils réclament la réalisation d'un bureau de poste, un CEM, et une salle de sports. En plus de cela, ils exigent l'amélioration de l'alimentation en eau potable et la réfection du réseau AEP qui se trouve dans un état délabré. Une grande partie du village n'est toujours pas assaini alors que les fosses septiques sont dangereuses pour la santé publique. A l'heure où nous mettons sous presse, le siège de l'APC était totalement paralysé et le maire était interdit d'y accéder. Une commission de wilaya était attendue en fin de journée pour débattre des problèmes des villageois.

T.O.

ABDELKADER KHOMRI, MINISTRE DE LA JEUNESSE, AU MIDI LIBRE

“On peut construire l'économie de marché avec l'équité”

Le ministre de la Jeunesse estime que la construction et la consolidation de la démocratie exige la participation effective et active de tous les citoyens algériens malgré leurs divergences politiques et leurs différences. Car, selon lui, l'unité et la cohabitation politique pacifique sont indispensables pour mener à bien les projets de développement économique et de transformation sociale. Ainsi, il prône plus d'égalité sociale et d'équité pour bâtir une économie orientée vers le progrès et le développement durable.

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Midi Libre : Vous avez abordé le concept de paix et de réconciliation nationale lors de la cérémonie de présentation du Concours “Les Pinceaux de la Paix” auquel vont participer des centaines d'écoliers et de lycéens qui vont représenter l'Algérie à l'Onu (Genève), à l'Union européenne (Bruxelles) et à l'Unesco (Paris) pour promouvoir la paix dans le monde. Selon vous, M. le ministre, sur quoi va exactement s'articuler cette paix : sur l'équité, l'égalité et la justice... ?



Abdelkader Khomri

Abdelkader Khomri : Les enfants vont donner un sens et un contenu à cette paix suivant leurs représentations de dessins. Nous, en tant qu'Algériens, nous sommes attachés à l'équité. Le peuple algérien est très attaché à l'égalité et à l'équité. Donc, il n'y a pas de contradiction entre l'égalité et l'équité. L'équité aujourd'hui est une donnée fondamentale de l'ordre mondial. Il y a tout un mouvement mondial qui dit que l'économie de marché ne peut pas produire des effets positifs et ne peut pas construire une équité et une égalité. Je pense que c'est une

donnée flexible.

Sachant que les pays voisins connaissent des troubles politiques et des problèmes sociaux graves, comment concevez-vous la préservation de la stabilité et la paix en Algérie ?

Le meilleur moyen pour préserver la paix et la sécurité c'est de renforcer le débat démocratique. Donc, le débat démocratique doit être le ciment pour la préservation de notre paix. Il n'y a pas d'alternative dans le débat politique en dehors de cela. Le débat

démocratique est l'un des moyens les plus sûrs de la préservation de la paix. Il ne faut pas que lorsqu'on est différent on se considère comme des ennemis. On est des adversaires mais pas des ennemis. Le deuxième facteur c'est notre engagement à notre pays. L'Algérie est un pays de martyrs et de chouhada, de moudjahidine et de sacrifices. Il n'y a pas une génération qui n'a pas payé l'appartenance à ce pays. Toutes les générations, depuis notre histoire, jusqu'aujourd'hui, chacune à sa manière, et chacune avec ses moyens, a payé la facture de l'appartenance de l'Algérie et l'émergence de l'Algérie en tant que pays. Nous devons être fiers, car nous avons réalisé un Etat. Donc, on le préserve.

Justement, pour consolider la démocratie, que faut-il faire immédiatement ?

Il faut que chacun joue son rôle, les politiques, l'Etat, les journalistes et les syndicats doivent s'y impliquer... Quand on dit des choses, il faut les dire sur la base de données fiables.

Tout cela est un travail collectif...

Personne ne peut dire, à lui seul, je suis le garant de la démocratie. La garantie et la préservation de la démocratie c'est l'œuvre de tous les Algériens et de toutes les Algériennes qui ont démontré qu'ils sont à l'avant-garde-garde de ce combat.

A. A.

2^{ème} COMMISSION MIXTE DOUANIÈRE ALGÉRO-ÉMIRATIE Examen des moyens pour l'échange d'informations

Le directeur général des Douanes, Mohamed Abdou Bouderbala a pris part dimanche à Abou Dhabi aux travaux de la 2^{ème} commission mixte douanière algéro-émiratienne, a indiqué la direction générale des Douanes (DGD). Cette deuxième commission, présidée du côté algérien par Bouderbala, a été essentiellement consacrée à l'examen des moyens en mesure de promouvoir l'échange d'informations entre les institutions douanières des deux pays, a indiqué la direction de la communication à la DGD. Les deux parties ont convenu à la fin des travaux de cette commission d'intensifier leurs efforts en matière de lutte contre la fraude douanière à travers la création d'une cellule, dont la mission sera de coordonner les actions des institutions douanières algérienne et émiratienne dans ce domaine. Cette cellule sera composée d'une équipe d'officiers douaniers algériens et émiratis, selon la même source. Elles se sont accordées sur la tenue en Algérie de la troisième commission mixte douanière en 2015. Bouderbala poursuivra sa visite de travail aux Emirats arabes unis jusqu'au 29 avril en se rendant à Dubaï où il doit s'enquérir des expériences de ce pays dans le domaine douanier. La visite du DG des Douanes vient en application des recommandations de la commission mixte algéro-émiratienne, rappelle-t-on à la DGD.

LE FONCIER INDUSTRIEL POUR LES PROJETS VIABLES À ORAN Pour une exploitation réfléchie du potentiel existant

Le foncier à usage industriel est disponible pour les opérateurs économiques porteurs de projets “viables et générateurs d'emploi”, a déclaré dimanche le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlâne. “L'investissement dans le secteur industriel sera toujours encouragé”, a affirmé le chef de l'exécutif après avoir inauguré le 8^{ème} Salon du véhicule utilitaire et industriel, au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed. “Il n'y a pas de déficit en terme de foncier à Oran, mais le développement de la wilaya exige une exploitation réfléchie du potentiel existant”, a expliqué M Zaâlâne, rappelant que l'aide de l'Etat est destinée à promouvoir la production nationale et la

création d'emploi.

“Les opérateurs réellement inscrits dans cette démarche ont accès à tous les dispositifs de facilitation”, a-t-il souligné, évoquant notamment le foncier et les avantages fiscaux et parafiscaux.

A l'issue de sa visite au Salon du véhicule utilitaire et industriel, le wali s'est également félicité de la présence de plusieurs entreprises de production algériennes à cette manifestation économique. Les mesures de l'Etat ont été aussi mises en avant par le président de l'assemblée populaire de la wilaya (P/APW), Abdelhak Kazi-Tani, rappelant à ce titre que le ministère de l'Industrie et des Mines vient de lancer la 7^{ème} édition du concours d'octroi du prix national de l'in-

novation pour récompenser et encourager les petites et moyennes entreprises (PME) innovantes. Près de 40 marques de véhicules utilitaires sont présentées à la nouvelle édition du Salon du véhicule utilitaire et industriel qui se tient jusqu'au 29 avril au CCO. Un salon parallèle, dédié exclusivement au service après-vente, à la pièce de rechange, aux accessoires et au contrôle technique, est également animé avec la participation d'une trentaine d'entreprises spécialisées.

Plus de 10.000 visiteurs sont attendus à la nouvelle édition de ce Salon organisé par la Société “Somex International Plus”, basée à Alger, en partenariat avec la direction du CCO.

R. E.

PROMOTION DU PRODUIT NATIONAL

Rôle primordial pour le mouvement associatif

Les participants à une rencontre sur le produit national et sa promotion ont souligné, avant-hier à Tlemcen, que le mouvement associatif a un grand rôle à jouer pour sensibiliser le citoyen sur la nécessité de consommer algérien.

Dans ce cadre, le directeur du commerce de la wilaya, Hellali Amrou a indiqué que des associations, notamment celle de protection du consommateur, accomplissent leur rôle de sensibilisation de l'opinion publique sur l'importance d'acheter le produit national, ce qui peut contribuer à la création de postes d'emploi et à l'encouragement de l'investissement local.

Il a cité, dans ce sens, les moyens de promotion de ce produit par la consécration d'une culture de consommation s'appuyant notamment sur l'ouverture des marchés devant le produit national, l'intensification des marchés populaires et l'accord de facilités administratives aux investisseurs.

Initiée par la direction du commerce de la wilaya, cette rencontre a vu la présence d'élus locaux, d'étudiants et d'élèves d'établissements scolaires.

Des intervenants parmi les universitaires ont mis l'accent sur la nécessité d'une stratégie pour promouvoir le produit

national, l'encouragement du consommateur à acheter algérien, afin de protéger l'économie nationale et réduire l'importation.

Pour leur part, des opérateurs privés ont soulevé une somme de problèmes rencontrés face à la rude concurrence des produits importés, affirmant que certains produits locaux sont de meilleure qualité que ceux importés.

La direction du commerce organisera, à partir de lundi et jusqu'à mercredi au centre des expositions d'El Koudia de Tlemcen, une exposition

RN

"CONSOMMONS ALGÉRIEN"

Offrir des produits de qualité pour convaincre le consommateur

Le renforcement de l'offre de produits nationaux de qualité sur le marché, en améliorant la compétitivité des entreprises algériennes, est le meilleur moyen d'inciter le citoyen à consommer national et de contribuer à la réduction des importations. C'est autour de ce message qu'une journée dédiée au lancement de la campagne nationale "Consommons algérien" a été organisée, dimanche à Alger, en présence de membres du gouvernement, de la Centrale syndicale, des organisations patronales et d'associations de protection des consommateurs.

PAR RAYAD EL HADI

A cet effet, les ministres, respectivement, du Commerce, de l'Industrie et des Mines, de l'Agriculture, de la Pêche et de l'artisanat ont mis en exergue la nécessité de conforter la compétitivité des entreprises en quantité et qualité afin de renforcer l'offre de produits locaux et leur crédibilité sur le marché. "Dans un contexte d'ouverture économique, il faut que l'entreprise algérienne arrive à gagner la bataille de la compétitivité pour préserver ses parts de marché et faire face à la rude concurrence des produits importés", a souligné le ministre du Commerce, Amara Benyounés. Selon lui, une croissance économique forte et durable ne peut se réaliser qu'en s'appuyant, en premier lieu, sur son propre marché intérieur tout en prenant en charge les questions liées à l'amélioration de la qualité des produits fabriqués localement, à la maîtrise des coûts de production et à la densification et au développement de la chaîne logistique. A cet effet, le ministre a incité les chefs d'entreprise et les industriels algériens à doubler d'effort en vue d'améliorer la compétitivité et les performances de leurs entreprises et combler les retards enregistrés en matière technologique et managériale. La mise à niveau de l'appareil national de production, l'amélioration de la qualité des produits et le renforcement des capacités de conservation et de stockage, le lancement de nouveaux produits et le développement de nouveaux procédés de fabrication constituent, selon lui, des éléments à maîtriser afin de hisser le produit local au niveau des standards internationaux. En outre, le développement de la production nationale en qualité et en quantité doit constituer "une des priorités majeures de tous les acteurs économiques, pouvoirs publics, chefs d'entreprises et partenaires sociaux pour arriver à la substitution des importations en une offre locale suffisante susceptible de répondre aux besoins du marché intérieur et, également, de dégager des excédents à exporter", a-t-il insisté.



Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouhouareb, a estimé, de son côté, que produire et consommer algérien sont les grandes lignes d'une politique qui accorde une préférence à la production nationale tout en privilégiant la compétitivité et la qualité des produits.

"C'est pourquoi l'une de nos priorités est de conforter la production nationale par le soutien à l'entreprise nationale productive lorsqu'elle dispose d'un marché et qu'elle soit capable de concurrencer avantageusement les importations et de s'y substituer", a-t-il dit. Bouhouareb a cité, dans ce cadre, l'exemple de la filière sidérurgique à travers la relance du complexe d'El Hadjar et le lancement du projet de Bellara qui feront passer le taux de couverture du marché intérieur par la production nationale de moins de 10% en 2014 à plus de 90% en 2017.

Autrement dit, l'Algérie substituera près

de 3 milliards de dollars d'importation par une production nationale créatrice de richesse et d'emplois pour réaliser par la même occasion l'autosuffisance de l'économie nationale dans la plupart des produits sidérurgiques. Aussi, la réalisation de ces grands projets permettra au pays de développer des filières à haute valeur ajoutée capables de contribuer à réduire le rythme de croissance des importations.

Pour améliorer davantage la compétitivité des entreprises, le ministère de l'Industrie travaille actuellement à mettre en place un certain nombre de mesures comme la mise en œuvre d'un programme national de la qualité en direction des entreprises et la promulgation d'une nouvelle loi sur la normalisation, en phase d'examen par le gouvernement.

Le secteur envisage aussi de lancer un projet de mise à niveau des organismes nationaux en charge de la qualité (IANOR,

ALGERAC, ONML, INAPI) qui seront regroupés au sein d'un guichet unique : "la Maison de la qualité".

Les importations massives ont porté des coups sévères à l'agriculture et à l'industrie

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouhab Nouri, a mis en garde contre des importations de biens et services avec des qualités insuffisantes et ne répondant pas aux règles de conformité, engendrant une concurrence déloyale pour la production nationale.

"Cette tendance à l'importation a porté des coups sévères à la production nationale agricole ou industrielle", a-t-il relevé, tout en ajoutant que cette situation a provoqué un ralentissement de l'investissement et l'abstention de producteurs nationaux qui se sont retrouvés pénalisés par des contraintes liées à cette concurrence malgré leurs performances avérées. "Il est inacceptable d'importer des produits de large consommation dont le pays possède une base industrielle qui peut satisfaire le marché national", a déploré le ministre.

Le secrétaire général de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, a, pour sa part, présenté neuf propositions pour rationaliser les importations et promouvoir la production nationale.

Il s'agit notamment d'interdire l'activité d'importations aux opérateurs étrangers et de mettre fin à la procédure de paiement des importations par anticipation.

Il a aussi proposé de diminuer les importations des produits agroalimentaires et électroménagers, pouvant économiser jusqu'à 10 milliards de dollars par an.

La campagne "Consommons algérien", qui durera une semaine à travers les 48 wilayas du pays, verra l'organisation d'une multitude d'opérations de communication, d'information, de vulgarisation ainsi que d'ateliers et de conférences, à travers le territoire national, pour sensibiliser les consommateurs sur l'importance de promouvoir la production nationale.

R. E.

LE FONCIER INDUSTRIEL DISPONIBLE À ORAN POUR LES PROJETS VIABLES

Le développement exige une exploitation réfléchie du potentiel existant

Le foncier à usage industriel est disponible pour les opérateurs économiques porteurs de projets "viables et générateurs d'emploi", a déclaré dimanche le wali d'Oran, Abdelghani Zaâlane.

"L'investissement dans le secteur industriel sera toujours encouragé", a affirmé le chef de l'exécutif après avoir inauguré le 8ème Salon du véhicule utilitaire et industriel, au Centre des conventions d'Oran (CCO) Mohamed Benahmed.

"Il n'y a pas de déficit en terme de foncier

à Oran, mais le développement de la wilaya exige une exploitation réfléchie du potentiel existant", a expliqué Zaâlane, rappelant que l'aide de l'Etat est destinée à promouvoir la production nationale et la création d'emploi.

"Les opérateurs réellement inscrits dans cette démarche ont accès à tous les dispositifs de facilitation", a-t-il souligné, évoquant notamment le foncier et les avantages fiscaux et parafiscaux.

A l'issue de sa visite au Salon du véhicule utilitaire et industriel, le wali s'est également félicité de la présence de plusieurs

entreprises de production algériennes à cette manifestation économique.

Les mesures de l'Etat ont été aussi mises en avant par le président de l'Assemblée populaire de la wilaya (P/APW), Abdelhak Kazitani, rappelant à ce titre que le ministère de l'Industrie et des Mines vient de lancer la 7ème édition du concours d'octroi du prix national de l'innovation pour récompenser et encourager les petites et moyennes entreprises (PME) innovantes.

Près de 40 marques de véhicules utilitaires sont présentées à la nouvelle édition du

Salon du véhicule utilitaire et industriel qui se tient jusqu'au 29 avril au CCO.

Un salon parallèle, dédié exclusivement au service après-vente, à la pièce de rechange, aux accessoires et au contrôle technique, est également animé avec la participation d'une trentaine d'entreprises spécialisées.

Plus de 10.000 visiteurs sont attendus à la nouvelle édition de ce Salon organisé par la Société "Somex International Plus", basée à Alger, en partenariat avec la direction du CCO.

R. E.

EL TARF

Lutte contre les chiens errants

Des battues pour lutter contre la prolifération des chiens errants qui exposent les citoyens, notamment les enfants, aux risques de morsures pouvant entraîner la rage, vont être lancées à El Kala (El Tarf), a indiqué, jeudi dernier, le président de l'assemblée populaire (APC), Ahmed Bentouili.

Les battues organisées chaque lundi et jeudi, avec la collaboration d'un groupe de chasseurs professionnels, "demeurent, pour l'heure, insuffisantes pour venir à bout de ce phénomène", a affirmé cet élu qui a mis l'accent sur la vigilance des citoyens.

De nombreux habitants d'El Kala avaient fait part à plusieurs reprises de leur appréhension devant la multiplication de ces canidés déambulant à travers les rues à longueur de journée, et plus encore à la tombée de la nuit ou tôt le matin. Le président de l'APC d'El Kala a rappelé qu'il y a quelques jours à peine, un jeune écolier de 7 ans, attaqué par un chien sans maître, n'a dû son salut qu'à l'intervention d'un passant qui a pu faire déguerpir la bête au moyen d'un bâton.

M. Bentouili en appelle également au "sens civique" des citoyens qui, selon lui, "ne doivent pas perdre de vue que les ordures ménagères que l'on dépose n'importe où, loin des bennes prévues à cet effet, sont une véritable +invitation+ aux chiens errants".

TIZI-OUZOU

Aménagement de huit nouvelles plages

Des études ont été inscrites pour l'aménagement de huit nouvelles plages sur le littoral de Tizi-Ouzou en vue du renforcement du tourisme balnéaire dans la wilaya, a annoncé le directeur du tourisme et de l'artisanat.

Une fois ces études achevées, il sera immédiatement procédé à l'aménagement de ces huit plages, qui porteront ainsi le nombre de plages autorisées à la baignade dans la wilaya à 16, a indiqué à l'APS Rachid Guedouchi.

Les travaux d'aménagement consisteront en la réalisation, entre autres, de pistes et accès vers les plages, de l'électrification publique, ainsi que diverses commodités de services, dont la restauration, les sanitaires, des parkings, et autres points de sécurité, a-t-il ajouté.

S'exprimant sur les préparatifs de la saison estivale 2015, il a assuré que toutes les structures d'accueil et d'hébergement de la wilaya étaient prêtes pour l'accueil des estivants au niveau des sites touristiques du littoral de la wilaya.

Il a souligné la réservation déjà de toutes les offres d'hébergement (lits) assurées au niveau des structures d'accueil mitoyennes aux huit(8) plages autorisées à la baignade, réparties sur les dairas côtiers d'Azefoune et de Tighzirt, au nord de la wilaya.

APS

ZEMMOURI, DIRECTION DE LA PÊCHE ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES

Equipement de la halle aux poissons



Dans la commune de Zemmouri, à l'est de Boumerdes, l'équipement de la halle aux poissons a été entamé récemment après plus de quatre ans de l'achèvement de l'infrastructure, a annoncé le directeur de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

PAR BOUZIANE MEHDI

L'équipement de cette halle aux poissons a été entamé depuis près de deux semaines, en vue de sa mise en exploitation, très attendue par les pêcheurs locaux, "au plus tard au mois de juin prochain", a indiqué M. Kadri Cherif à l'APS, signalant que le retard accusé dans l'équipement de cette structure marine est dû essentiellement à l'"infructuosité des appels d'offres concernant cette opération, et à l'absence d'un bailleur de fond national répondant aux critères compris dans le cahier de charges du projet".

En conformité avec les normes internationales en vigueur en matière de conservation et de commercialisation des produits de la mer, ce projet "pilote" au niveau national a été réalisé pour un coût estimé à 100 millions DA, dans le cadre d'un programme centralisé visant la dotation des wilayas du littoral du pays en halles à marée, a ajouté M. Kadri à l'APS.

Réalisée au sein du port de Zemmouri El Bahri, cette halle aux poissons sera dotée d'une technologie de pointe, notamment en matière de techniques de communication et de vente aux enchères, grâce à un portail en ligne (site web) faisant la promotion de tous les produits de la mer proposés à la vente, avec la possibilité donnée aux mareyeurs de faire leurs transactions sans déplacement aucun, a souligné le même responsable à l'APS, précisant que cet espace commercial sera, en outre, morcelé en de nombreux carreaux destinés à l'exposition et à la vente des produits halieutiques, tandis que des tableaux électroniques afficheront, au fur et à mesure, la mercuriale des différentes espèces de poisson mises en vente.

Selon l'APS, des unités de conservation et de production de glace y sont, également, prévues.

Ce projet vise à "mieux organiser le marché du poisson, au double plan de l'of-

fre et de la demande, en vue d'atténuer la spéculation entourant actuellement les cours de ce produit", a signalé M. Kadri Cherif.

Il est escompté, parallèlement, une collecte de statistiques relatives aux espèces halieutiques, à la production, à la commercialisation et aux quantités stockées.

"Nous fondons un grand espoir sur la mise en exploitation, dans les plus brefs délais, de cette structure", a déclaré Lahcen à l'APS, un vieux pêcheur rencontré au port de Zemmouri, et membre de l'association locale des pêcheurs, en soulignant le rôle "crucial" attendu de cette halle à poissons dans la régulation du commerce des produits halieutiques, de la sardine notamment, principal produit de la côte de Zemmouri, dont la renommée a dépassé les limites territoriales de la wilaya.

Selon l'APS, d'autres pêcheurs ont expliqué leur "hâte" d'exploiter cette structure, par leur crainte de la voir se "dégrader avec le temps".

Actuellement, la wilaya de Boumerdes dispose d'une façade maritime de 90 km de long, émaillée de 9 plages d'échouage et de 3 ports principaux, abritant une flottille de pêche estimée à 400 unités et employant plus de 4.000 pêcheurs et artisans.

B. M.

AIN DEFLA, PETITS BARRAGES DE LA WILAYA

Mettre un terme à l'exploitation anarchique

Le ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, a indiqué jeudi à Ain Defla, qu'il était temps de mettre un terme à l'exploitation anarchique des petits barrages par les agriculteurs.

Le ministre a fait part, lors de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya, de sa détermination à "en finir avec cette pratique qui est à l'origine de la déperdition de grandes quantités d'eau".

Au sujet de l'épuration des eaux, M. Necib a affirmé qu'un projet de réalisation d'une station prenant en charge les communes de Miliana et Khémis Miliana était en cours d'élaboration, faisant état d'un

"déficit" en ce genre de structures à l'échelle de la wilaya.

Actuellement, a-t-il relevé, la wilaya ne dispose que d'une seule station d'épuration, ajoutant que cette station ne peut plus jouer son rôle convenablement "dans la mesure où elle est arrivée à saturation".

"10% seulement des eaux usées sont actuellement traitées dans la wilaya", a regretté le ministre, estimant que la future station d'épuration d'Ain Defla permettra, une fois opérationnelle, le "traitement de 50% des eaux usées".

M. Necib a en outre fait part du lancement "prochain" d'une étude visant la

création de sept stations d'épuration d'eau dans différentes villes de la wilaya, notant que l'eau traitée par ces structures serait "exclusivement destinée à l'irrigation des surfaces agricoles".

Lors d'une halte dans la commune de Boumedfaâ, où il a procédé à la pose de la première pierre d'un projet d'alimentation de la commune de Hocéinia en eau potable à partir du barrage El Moustaqbal, le ministre a mis l'accent sur la nécessité de livrer ce projet dans "les plus brefs délais" car "l'eau servie actuellement à la population est relativement chargée de nitrate", a-t-il relevé.

APS

BOUIRA, ETABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOHAMED-BOUDIAF

Bloc opératoire de nouveau opérationnel

A Bouira, le bloc opératoire central de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf a été remis en service jeudi dernier après une opération de réhabilitation ayant touché ses différents services.

PAR BOUZIANE MEHDI

En vue d'assurer une bonne prise en charge des patients, le bloc opératoire central de l'EPH a été doté de tous les équipements nécessaires, a expliqué le directeur de l'hôpital, Boutmer Djamel, en marge d'une cérémonie présidée à l'occasion par les autorités locales.

Selon l'APS, il a signalé que ce service a été réhabilité de façon à ce qu'il réponde aux normes internationales en matière d'hygiène et d'équipements, et il a ajouté que l'opération de réhabilitation a duré plusieurs mois. C'est en 2012 que les travaux de réhabilitation ont été lancés et ce, pour un montant de plus de 75 millions DA, a précisé de son côté le directeur de la Santé publique de la wilaya, Boukherchoufa Saïd. Ce service est composé, actuellement, de six salles d'interven-



tion chirurgicales doublées est d'un service de radiologie équipé d'un scanner et d'un mammographe de dernière génération. Une cinquantaine de chirurgiens y seront affectés, dont 12 orthopédistes, trois neurochirurgiens, cinq chirurgiens pédiatres et sept médecins réanimateurs, a assuré M. Boutmer. Quant aux six gynécologues, ils s'occupent de la prise en charge des tumeurs du sein ou de l'utérus, des accouchements par césarienne ou des inter-

ventions consécutives aux avortements, a expliqué le même responsable. Les spécialistes éprouvent d'énormes difficultés dans la prise en charge des malades au niveau du service des urgences qui ne comporte qu'une seule salle d'opérations, a fait savoir l'APS. Selon le directeur de l'hôpital, Boutmer Djamel, le service des urgences a aussi bénéficié de travaux de réhabilitation ayant duré plusieurs mois.

B. M.

TINDOUF, VISITE DU MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX

Inauguration de la cour de justice

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué, mardi dernier à Tindouf, que la modernisation du secteur de la justice visait l'amélioration et la promotion des prestations en vue de répondre aux attentes du citoyen.

"La modernisation du secteur de la justice s'assigne comme objectif l'amélioration et la promotion du service public pour répondre au mieux aux attentes du citoyen", a affirmé le ministre lors de la cérémonie d'inauguration de la Cour de justice de Tindouf.

Tayeb Louh a souligné que "parmi les réformes lancées par le ministère de la Justice, la dotation de l'appareil judiciaire de structures modernes et adéquates, à la hauteur des profondes mutations que connaît le secteur".

"L'ouverture d'une Cour de justice au niveau de chaque wilaya est une nécessité pour une efficacité du service public", a soutenu M. Louh, ajoutant que "l'inauguration de la Cour de Tindouf fait partie du programme de généralisation de ce type de structures judiciaires à l'ensemble des wilayas du pays".

Le ministre de la justice a, par ailleurs, mis l'accent sur la consécration impérative de la transparence totale dans les relations entre la justice et le justiciable, surtout lorsqu'il s'agit d'un droit garanti par la loi et la constitution, qui doit amener le magistrat du parquet à appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Mettant à profit l'occasion du lancement de la technique de vidéoconférence avec plusieurs Cours de justice à travers le pays, le ministre a donné des instructions fermes pour veiller à la prise en charge des droits du citoyen, notamment ceux



relatifs aux volets administratif lié à la justice et le droit de réhabilitation des personnes jugées, conformément aux dispositions de la loi.

Le ministre de la Justice a présidé la cérémonie d'installation de Hammel Khaled et Benbelkacem Monsef, en qualité respectivement de Président et Procureur général de la Cour de Tindouf.

M. Tayeb Louh a ensuite inspecté les structures de la Cour (siège provisoire relevant de la direction de la jeunesse et des sports), d'une superficie de 1.050 m², dont 125 m² bâtis, qui a bénéficié d'une enveloppe de 49 millions DA pour sa restauration et son équipement.

Le projet du nouveau siège du tribunal de

Tindouf a également été inspecté par le ministre qui a, à cette occasion, mis l'accent sur la livraison, "avant la fin de l'année prochaine".

Le projet a fait l'objet de deux opérations de réévaluation faisant passer son coût de 250 millions DA (enveloppe initiale), à 300 millions DA, puis à 500 millions DA. Le ministre de la Justice a présidé, au terme de sa visite de travail dans la wilaya, une séance de travail avec les cadres et élus locaux, ainsi que les notables de la wilaya, au cours de laquelle il a notamment retracé les "profondes" réformes menées par le secteur.

APS

EL-BAYADH

Taux de raccordement de 95% au réseau d'eau potable

Un taux de 95% de raccordement au réseau d'approvisionnement en eau potable (AEP) a été atteint dans la wilaya d'El-Bayadh, ont indiqué, jeudi dernier, les responsables locaux du secteur des Ressources en eau.

Les différents projets de développement dont a bénéficié le secteur, ces dernières années, ont permis d'atteindre ce taux de couverture avec un ratio de 160 litres/jour/habitant, selon le directeur du secteur, Abderrahmane Arrabi. Le secteur compte actuellement 75 forages répartis à travers la wilaya avec un débit global de 1.077 litres/seconde, ce qui permet d'assurer un approvisionnement en eau potable de façon continue aux habitants de la wilaya, et avec un débit stable, a ajouté le même responsable.

La capacité de stockage de l'eau potable est estimée à 54.950 m³, répartie sur 145 châteaux d'eau, sur l'ensemble des 22 communes que compte la wilaya. Les efforts du secteur se poursuivent pour l'extension du réseau d'AEP qui dépasse actuellement les 1,25 million de mètres linéaires et qui raccorde les sources d'approvisionnement, essentiellement les puits profonds et les châteaux d'eau, jusqu'au robinet du citoyen. Les différents projets inscrits en faveur du secteur visent à l'élargissement du réseau et le renouvellement de certains de ses tronçons qui comportent des "points noirs", notamment les anciennes canalisations, afin d'éviter les déperditions et assurer un approvisionnement continu au citoyen, a-t-on souligné.

IN-SALAH

Extension des superficies irriguées sous pivots

Des opérations visant à élargir les superficies agricoles irriguées sous pivots sont en cours d'exécution à travers la daïra d'In-Salah (Tamanrasset), a-t-on appris jeudi auprès des responsables locaux du secteur agricole.

Les services agricoles prévoient un accroissement des productions agricoles, grâce à l'extension de la pratique de ce mode d'irrigation, notamment au niveau des communes d'In-Salah et de Foggaret-Ezzoua, a précisé à l'APS le délégué de l'agriculture à la daïra Boudjemaâ Cherouil. Comme première phase du programme d'extension de cette technique sur une superficie de 10.000 hectares, des équipements d'irrigation sous pivots ont été déjà installés sur une surface de 160 hectares réservée à la céréaliculture et la maïsiculture, en vue de réaliser une production annuelle avoisinant les 2.000 qx de différentes variétés de blé et 2.500 qx de maïs, a-t-il expliqué. Une surface de 90 hectares sera consacrée aux cultures maraîchères, avec utilisation du même procédé d'irrigation, pour atteindre un rendement annuel de 600 qx de pomme de terre à l'hectare. Un autre projet a été retenu, en parallèle, et porte sur l'acquisition de 800 à 1.000 vaches laitières pour produire plus de 160.000 litres/an de lait, selon le même responsable. Les agriculteurs vont bénéficier, à la faveur des facilitations accordées par les services techniques, d'autres opérations pour booster l'activité agricole dans la région, à l'instar de l'acquisition de 120 pompes hydrauliques, 120 transformateurs électriques et 1.200 asperseurs, outre le fonçage de 120 puits de 150 mètres de profondeur, a fait savoir le même responsable.

APS

POUR TENTER DE RELANCER
LE DIALOGUE

Un nouvel émissaire de l'Onu au Yémen

Le nouvel émissaire de l'Onu va tenter de relancer le dialogue en vue d'un règlement politique au Yémen, au point mort un mois après le début des bombardements de la coalition menée par l'Arabie saoudite.

La mission du diplomate mauritanien Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, qui succède à Jamal Benomar, s'annonce très difficile avec la poursuite sur le terrain des combats et des raids aériens de la coalition.

Les rebelles chiïtes exigent un arrêt de l'opération militaire de la coalition pour pouvoir revenir à la table des négociations, interrompues avec le lancement le 26 mars des raids aériens.

"Le dialogue ne peut reprendre qu'après un arrêt de l'agression extérieure", a répété dimanche Mohamed al-Boukhaiti, membre du Conseil politique d'Ansarallah, le mouvement de la rébellion. Interrogé par l'AFP, il a ajouté que "le dialogue devrait reprendre au point où il s'était arrêté", sous les auspices de M. Benomar, qui a démissionné à la suite, selon des diplomates, de vives critiques des pays du Golfe contre sa médiation infructueuse. L'Onu a précisé samedi que le nouveau médiateur travaillerait "en étroite liaison avec les membres du Conseil, les pays du Conseil de coopération du Golfe (CCG), les gouvernements de la région et d'autres partenaires". Le secrétaire général de l'Onu Ban Ki-moon avait déclaré mercredi que l'Onu était prête à "fournir les facilités diplomatiques nécessaires pour résoudre cette crise par le dialogue". Ould Cheikh Ahmed, 55 ans, a été choisi pour sa longue expérience diplomatique, notamment dans les pays en crise du Moyen-Orient. Il dirige actuellement la Mission de l'Onu pour la lutte contre Ebola après avoir servi l'Onu pendant 28 ans à différents postes, notamment comme coordinateur humanitaire en Syrie (2008-2012) et au Yémen (2012-2014) puis adjoint au chef de la mission de l'Onu en Libye.

Agence

SYRIE

Le régime bombarde une ville stratégique prise par les rebelles

L'aviation militaire syrienne a multiplié, dimanche, les raids contre la ville stratégique de Jisr al-Choughour au lendemain de sa prise par Al-Qaïda et les rebelles, qui représente un nouveau revers pour le régime de Bachar al-Assad.

A une vingtaine de km au nord, près de la frontière turque, au moins 34 personnes sont mortes, dont des femmes et des enfants, dans d'autres raids du régime sur la ville de Darkush, sous contrôle des rebelles, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

"Le bilan devrait s'alourdir car il y a des dizaines de personnes blessées, beaucoup grièvement", a ajouté le directeur de l'organisation basée en Grande-Bretagne qui s'appuie sur un vaste réseau de sources à travers la Syrie, Rami Abdel Rahmane.

A Jisr al-Choughour, au moins vingt raids ont visé, selon l'OSDH, cette ville du nord-ouest située au carrefour des régions de Lattaquié à l'ouest, et de Hama au centre, qui sont sous le contrôle du régime. Aucun bilan n'était disponible dans l'imédiat mais les bombardements menés samedi ont causé la mort d'au moins 27 personnes, dont 20 combattants, selon l'OSDH. "Le bilan devrait, cependant, s'alourdir avec les raids de la nuit et de dimanche matin", selon Rami Abdel Rahmane.



Des combats se poursuivaient en outre au sud de la ville qui comptait quelque 45.000 habitants avant le déclenchement du soulèvement de 2011. Selon l'OSDH, les forces du régime ont tenté en vain de libérer 30 soldats et 10 miliciens pro-régime fait prisonniers dans l'hôpital général qui se trouve dans le sud de la ville.

Pour sa part, la télévision syrienne a affirmé que l'armée avait tenu une embuscade et "tué un groupe de terroristes" aux alentours de l'hôpital général. La veille, des combattants du Front Al-Nosra, la branche syrienne d'Al-Qaïda, et

des groupes rebelles islamistes avaient pris le contrôle total de la cité, moins d'un mois après avoir mis la main sur Idleb, la capitale provinciale.

Une source militaire syrienne, citée par l'agence officielle Sana, a indiqué dimanche que "des unités de l'armée se sont redéployées avec succès dans les alentours de Jisr al-Choughour pour éviter des pertes parmi la population civile".

L'agence Sana a fait état "d'un horrible massacre de plus de 30 civils, dont des femmes et des enfants, commis par les groupes terroristes après être entrés à Jisr al-Choughour".

R. I./Agence

SÉISME DÉVASTATEUR AU NÉPAL

Le bilan continue de s'alourdir

De violentes répliques ont secoué dimanche le Népal et sa capitale Katmandou, déjà très durement éprouvés, au lendemain du séisme dévastateur qui a fait près de 2.400 morts, tandis que la communauté internationale accélère son assistance au pays himalayen.

La réplique la plus forte a atteint la magnitude 6,7 dans une zone située au nord-

ouest de Katmandou, non loin de la frontière chinoise, selon l'Institut américain de géophysique (USGS).

Elle a été ressentie jusqu'au mont Everest, où elle a déclenché de nouvelles avalanches, selon des alpinistes sur place.

"On vient juste d'avoir notre plus forte réplique jusqu'à présent ici au camp de base de l'Everest. Plus petite que la secousse originelle, mais le glacier a

tremblé et avalanches", a tweeté un alpiniste, Jim Davidson.

Selon le centre national des opérations d'urgence népalais, le tremblement de terre de magnitude 7,8 a fait 2.352 morts et 6.239 blessés au Népal même — le plus meurtrier depuis 80 ans — selon un bilan encore provisoire dimanche soir.

En Inde, les autorités ont fait état de 67 morts, en majorité dans l'Etat oriental du

Bihar. Dix-huit personnes ont trouvé la mort au Tibet, selon la presse officielle chinoise. Le tremblement de terre a aussi touché le Bangladesh.

Ce bilan est susceptible de grimper et les agences humanitaires sur place ont toujours le plus grand mal à évaluer l'ampleur des destructions et des besoins.

Agence

PRESIDENTIELLE

Les Chypriotes-turcs élisent leur nouveau dirigeant

La République turque autoproclamée de Chypre-Nord (RTCN) a voté dimanche dernier pour élire son "président", qui sera chargé de conduire la relance des pourparlers de paix avec les Chypriotes-grecs plus de 40 ans après la partition de l'île méditerranéenne.

Pour ce second tour, où s'affrontent le "président" sortant, le nationaliste Dervis Eroglu et Mustafa Akinci (centre-gauche) Environ 176.000 inscrits sont appelés à voter dans ce petit bout de territoire non reconnu par la communauté

internationale, qui occupe le tiers nord de Chypre.

"Pour notre futur, pour le futur de l'île, il est important de voter", explique, dans un bureau de vote de Nicosie, Arman Anik, 38 ans. "Nous entrons dans une période critique, et il est important de donner le poste à la bonne personne".

Dervis Eroglu, arrivé en tête au premier tour le 19 avril, est cependant donné perdant par la majorité des sondages face au vétéran de la politique chypriote-turque, Mustafa Akinci. Cet ancien maire de la partie nord (occupée) de la capitale

Nicosie, coupée en deux depuis 1974, a travaillé de longues années avec son homologue chypriote-grec notamment dans la mise en œuvre d'un plan d'urbanisme pour la vieille ville de Nicosie.

M. Akinci, qui a pris comme symbole une branche d'olivier, "symbole de la paix", a déclaré après avoir voté à Nicosie qu'il y avait eu des "développements indésirables" dans la campagne.

L'entourage de Dervis Eroglu, 77 ans, a accusé notamment M. Akinci de vouloir ôter un gigantesque drapeau chypriote-turc peint à flanc de montagne face à

Nicosie.

Et les organisateurs du scrutin ont annoncé une enquête sur des allégations selon lesquelles 50 bulletins de vote avaient disparus d'un bureau à Famagouste.

Chypre est divisée depuis l'invasion en 1974 de son tiers nord par la Turquie en réaction à un coup d'Etat nationaliste visant à rattacher l'île à la Grèce. La RTCN, créée en 1983 et sous le coup de sanctions internationales, est uniquement reconnue par Ankara, qui contribue à un tiers de son budget, et finance l'immense



AUTO
AUTO
AUTO

MIDI

AUTO PAGE ANIMÉE
PAR ALI ZIDANE

SALON DE SHANGHAI
**Volkswagen
concept-car
C Coupé
GTE**

Page 13

"DEALER OF THE YEAR"

RENAULT RÉCOMPENSE SES MEILLEURS AGENTS EN ALGÉRIE

Page 12



RENAULT

**« Renault - La vie, avec passion »,
la nouvelle signature
du losange**

Pour accompagner le lancement commercial de Nouvel Espace, Renault lance sa nouvelle signature « Renault - La vie, avec passion ». Cette signature illustre le renouveau design des véhicules depuis 2012.

Page 13



"DEALER OF THE YEAR" Renault récompense ses meilleurs agents en Algérie

Six agents de Renault Algérie ont été récompensés parmi plus de 2.000 concessionnaires du groupe Renault ayant participé au challenge « Dealer Of The Year » issus de 35 pays.

En effet, les représentants algériens ont reçu, le 10 avril dernier des mains de Jérôme Stoll, Directeur délégué à la Performance et Directeur commercial du Groupe le fameux trophée. Les six lauréats étaient parmi les 100 meilleurs présents à la cérémonie de remise des prix. Chaque année, le challenge « Dealer of the Year » récompense les meilleurs concessionnaires du Groupe en termes de volumes de ventes de véhicules neufs, pièces de rechange, accessoires et contrats de

service, rentabilité, et qualité de service en vente et après-vente. Pour la filiale algérienne, les six lauréats sont : Zaidi Auto - Tarf Siad Automobiles - Azazga Cars Algérie - Ouled Slama SID Auto - Blida Global Motors - Baraki DBS - Tizi-Ouzou. La cérémonie de remise des prix aux lauréats de l'an-

née 2014 s'est déroulée le 10 avril au Technocentre Renault, en région parisienne. A cette occasion, Jérôme Stoll, Directeur délégué à la Performance et Directeur commercial du Groupe a salué l'engagement et le professionnalisme de cette élite du réseau Renault. Il a rappelé l'importance du réseau dans la transmission au client de la valeur des marques, des produits et des services du Groupe, leur rôle prépondérant dans la satisfaction du client et sa fidélisation.



« QUEST VUVI 2015 »

Le salon de l'utilitaire ouvre ses portes à Oran

La 8e édition du salon du véhicule utilitaire et industriel de l'Ouest intitulé « Quest Vuvu 2015 », a ouvert ses portes avant-hier, dimanche, en parallèle avec le salon du Service Après-vente, la pièce de rechange, Accessoires et Contrôle technique, au Centre des conventions d'Oran avant de prendre fin demain 29 avril. Cette manifestation est le rendez-vous annuel regroupant tous les professionnels du transport en tout genre, véhicules industriels, matériel de travaux publics et matériel de maintenance dans la région.

Cette édition 2015 s'étalera sur plus de 5.000 m² de surfaces d'expositions avec la présentation des gammes complètes des marques présentes: DAEWOO, MTC MAN, RENAULT TRUCKS, SCANIA, FORD TRUCKS, FORD UTILITAIRE, SOVAC Volkswagen, CITROEN UTILITAIRE, RENAULT ALGERIE, RPL HELLI, HYUNDAI HMA, HYUNDAI



TIZIRI, KIA MOTORS, EMINE AUTO/JAC, JMC, SSANGYONG, etc.), VEDIS AUTOMOBILE, DFSK, DAF, CHEVROLET, CARRIER, GOODYEAR, SOGEPRA, TOYOTA ELEVATORS. Le SAV et les services liés à l'automobile : financement, GPS, lubrifiants, accessoires automobiles et autres ; IDE NET OR ALGERIE SARL.

MAG France Imp/Exp, NAF-TALSPA, TECHNOSTR TOOLS Imp/Exp EURL, SARL FILTRES, FRICTION TECH EURL, LYNX-PRANTS IMP/EXP, ARAB LEASING CORPORATION (ALC), BANQUE EL BARAKA D'ALGERIE, MODELCO DISTRIBUTION SARL, WSHOW, SARL CARVI FROID-SIAD, ETS AUTOMOBILE SARL/UTA, UNIVERSAL TEST AUTOMOBILE SARL.

Nouveau Sorento obtient les 5 étoiles au NHTSA

Le tout nouveau SUV Sorento de Kia Motors America (KMA) a reçu la cote de sécurité globale 5 étoiles de la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA). Fabriqué aux Etats-Unis à l'usine Kia Motors Manufacturing Georgia (KMMG), le Sorento est le SUV le plus vendu de KMA, avec plus de 100.000 unités vendues à chacune des cinq dernières années, et offre une longue liste de caractéristiques de sécurité de série ainsi qu'une structure de carrosserie savamment conçue. L'élément central du tout nouveau Sorento est sa plateforme considérablement améliorée. La structure augmente la rigidité torsionnelle de 14 pour cent par rapport au Sorento 2015. La carrosserie est faite d'acier à haute résistance à 53%, une augmentation de 115 pour cent par rapport au modèle précédent. L'application libérale d'adhésifs de force industrielle, l'utilisation de joints à double étanchéité et les techniques de soudage au laser et de grand diamètre font du modèle 2016 le Sorento le plus robuste et durable à ce jour.



ALD AUTOMOTIVE ALGERIE Une progression en continue

ALD Automotive Algérie, leader national de la location longue durée et gestion des flottes automobiles en Algérie, a dressé son bilan pour l'exercice. Pour Patrice Reveille, directeur général de ALD Automotive Algérie, le parc de l'entreprise a connu une hausse de 12% en 2014, atteignant les 2800 unités, confortant ainsi son statut de leader dans son domaine. Et pour continuer sur sa lancée, ALD Automotive compte encore renforcer sa flotte en 2015 pour la porter à 3100 véhicules. 1.063 véhicules sont venus enrichir le parc et 747 autres ont été vendus en occasion durant cette même année, 10% du parc, ce que Patrice Reveille qualifie d'anormal car ce type de véhicule représente 15 à 20% chez ALD dans le monde. Aujourd'hui la filiale de la Société Générale compte 99 clients, principalement de grands groupes internationaux activant au nord de l'Algérie, dont 60% à Alger. A la question de savoir quelle sont les marques qui composent le parc d'ALD Automotive Algérie, le premier responsable de l'entreprise citera Peugeot en premier lieu, avec 50% de parts, suivi de Renault (35%) et Citroën (10%). « Nous avons aussi d'autres marques », dira M. Reveille, citant BMW. Sur le plan monde, ALD Automotive a clôturé l'année avec une flotte de 1 107 376 véhicules, en progression de 9,8 % sur l'année 2014 qui avait vu l'entreprise franchir le cap du million de véhicules. Sur la même période, la location longue durée progresse de 6,5% pour s'établir à 813 889 contrats en fin d'année, soit 49.500 véhicules supplémentaires par rapport à fin 2013.

L'Audi Q7 (2015) adopte les quatre roues directrices

Pour offrir de l'agilité à son nouveau grand Q7, Audi l'équipera en option d'un système à quatre roues directrices. Une première pour la marque, pas pour un SUV. La deuxième génération de l'Audi Q7 met toutes les chances de son côté pour gagner en agilité, ou tout du moins se défaire du comportement trop pataud du modèle actuel.



La marque l'a déjà annoncé, le Q7 de 2015 perd 32% : premier bon point pour se sentir mieux en virages. Le second atout est pour l'instant peu mis en avant par Audi, car la marque le réserve pour les essais du nouveau Q7 programmés en mai 2015 : son grand SUV (5,05 m de long, 7 places) pourra être équipé de quatre roues directrices, en plus de la transmission intégrale. Cette technologie est une première pour Audi, mais d'autres constructeurs l'utilisent déjà. Renault sur l'Espace V et la Laguna comme nous l'avons vu, mais aussi Porsche sur sa 911 Turbo S depuis 2013 ; et enfin, qui l'a inauguré dans la catégorie SUV avec le FX, devenu aujourd'hui QX70.

ELLE SERA PROPOSÉE À PARTIR DE 5000 EUROS

Dacia Kayou, le nouveau lowcost Renault

Nous connaissons son prix : 5000 euros et son format citadin, seul manquant à l'appel son nom. Ce sera Dacia Kayou. Fin 2014, conçue pour l'Inde où elle débute sa carrière le 20 mai 2015, la Renault Kayou (code interne XBA) est taillée pour le transport de 4 passagers. Elle sera animée par un moteur essence à trois cylindres de 800 cm³. Plusieurs niveaux de finitions seront proposés ainsi que deux types de transmission : une boîte manuelle à cinq rapports ou une automatique à cinq rapports également. Le Renault Kayou sera ensuite produite dans l'usine Renault de Tanger ce qui pourrait lui ouvrir les portes de l'Europe. Dans ce cas, elle prendra le blason Dacia.

RENAULT

« Renault - La vie, avec passion », la nouvelle signature du losange

Pour accompagner le lancement commercial de Nouvel Espace, Renault lance sa nouvelle signature « Renault - La vie, avec passion ». Cette signature illustre le renouveau design des véhicules depuis 2012.



Elle souligne également la nouvelle promesse de marque : concevoir avec passion, des véhicules au design attractif, de qualité, qui améliorent la vie au quotidien. La nouvelle identité de marque de Renault est déployée à partir de mi-avril 2015.

Réveiller l'ADN de la marque Renault

Depuis toujours, Renault propose des « voitures à vivre », des véhicules innovants, ingénieux,

modulables et confortables. Depuis 2012, ces gènes de la marque Renault s'associent à la volonté de retrouver les clients sur le terrain de l'émotion. Ce réveil passe par un renouveau du design des véhicules. Le design sensuel, attractif et athlétique de Cléo, Captur, Twingo, Kadjar et maintenant Nouvel Espace illustre cet engagement. « Renault - La vie, avec passion » souligne également les efforts continus des ingénieurs et des designers de Renault. Leur mission est

d'observer les clients, leurs habitudes de vie, pour leur proposer des véhicules de qualité, des innovations ingénieuses et des services qui facilitent toujours plus la vie au quotidien. A titre d'exemple, on peut citer le système R-LINK2®, les nombreux équipements d'aide à la conduite et le système Multi-Sense® sur Nouvel Espace ou encore les sièges rabattables automatiquement sur Kadjar. « Notre nouvelle signature de marque "Renault - La vie, avec passion" reflète la transformation en

profondeur de Renault entamée avec Nouvelle Cléo », explique Michael van der Sande, Directeur Marketing Monde. « Au-delà d'une signature, c'est une promesse de marque adressée à nos clients : Renault va continuer sa métamorphose et proposera d'ici fin 2016 une gamme complètement renouvelée de véhicules. Ces modèles, conçus avec passion par nos ingénieurs et designers, doivent faciliter la vie de nos clients et la rendre plus agréable au quotidien. »

FOTON ALGERIE, NOUVEAU REPRESENTANT DE LA MARQUE CHINOISE

Une gamme de VUL assez riche

Foton Algérie est le nouveau représentant du chinois Beiqi Foton Motor qui s'installe sur le marché local avec en prime une gamme utilitaire bien dotée. Le lancement officiel de Foton Algérie a été officialisé lors d'un point de presse organisé à Rouiba. L'équipe dirigeante du nouveau venu a à présenter l'entreprise avec la mise en exergue de la politique de développement de la marque Foton en Algérie. Foton Algérie ambitionne de se positionner comme leader en termes de qualité de service. Pour cela, il a choisi de se différencier par l'engagement auprès de ses clients. Plus qu'un fournisseur, Foton Algérie se positionne en partenaire, s'alignant ainsi aux valeurs de Foton Motor. Il prévoit d'apporter une valeur ajoutée tant sur l'assistance au client lors de l'acquisition que le suivi par le Service Après-Vente et la disponibilité de la pièce de rechange d'origine. Au-delà de la commercialisation et la distribution, Foton se veut une marque qui accompagne son client tout au long de la vie de son véhicule à travers la garantie constructeur et des solutions adaptées à leurs métiers et besoins. A cet effet, un réseau constitué de 7 agents agréés a été sélectionné à l'ouverture, chiffre qui se verra atteindre les quinze d'ici la fin de l'année, et qui va en croissant pour assurer la proximité auprès de ses clients. Les agents agréés répondront au cahier de charges du « Foton Engagement Quality », qui exige de se doter d'un



Showroom aux normes internationale, d'un service après-vente dispensant la meilleure qualité de services ainsi que la commercialisation de la pièce de rechange et la garantie de sa disponibilité. Dans le détail des modèles retenus pour le marché local, le nouveau pick-up « Tunland », cheval de bataille de la marque est proposé en deux versions simple et double cabine, le petit camion « Aumar », avec le modèle FL qui admet un PTAC de 3,5 Tonnes en version plateau et le modèle « C » disponible en 5,5, 6.5 et 8.9 tonnes proposé en plateau et benne basculante. Le troisième camion est le modèle Auman ETX commercialisé avec un PTAC de 16 tonne en version benne basculante. Pour la gamme des tracteurs et camions chantiers, les clients seront servis avec une offre Auman ETX tracteur 4x2, ETX en 6x4 et un modèle ETX porteur 6x4 à benne basculante 17 m³.

SALON DE SHANGHAI

Volkswagen concept-car Coupé C GTÉ

Volkswagen ne croit pas du tout à la voiture mondiale. Le constructeur peaufine son offre pour chaque marché. Le concept-car Coupé C GTÉ annonce une future limousine dédiée à la Chine. Si la Volkswagen Phaeton n'a pas connu le succès en Europe faute sans doute à la proximité de l'Audi A8 au bilan bien plus renommé, en Chine, la limousine connaît un beau succès d'estime. Le concept-car C Coupé GTÉ dévoilé en première mondiale au salon de Shanghai 2015 nous donne un aperçu de la prochaine mouture. Ce prototype indique également la voie stylistique qu'emprunteront les futures berlines de la marque. Elles auront un museau qui sera caractérisé par une calandre plus imposante et qui rompra avec le bandeau horizontal des modèles actuels. Le concept-car Coupé C s'harmonise avec la Volkswagen Sport Coupé Concept dévoilée au salon de Genève 2015. Ce rayon d'action est imposé par le gouvernement chinois même si cela impose de plus polyvalence et par conséquent de plus lourdes batteries. Volkswagen annonce une homologation selon le cycle NEDC à 2,3 litres de sans-plomb aux 100 km ce qui équivaut à des émissions de CO2 de 55 grammes par kilomètre. En associant idéalement ses deux motorisations, la Volkswagen Coupé GTÉ peut parcourir jusqu'à 800 km. Question performance, l'auto réalise le 0 à 100 km/h en 8,6 secondes et atteint la vitesse de 232 km/h.



L'HYPERTHYROÏDIE

Ce mal qui gâche le quotidien !

La thyroïde est une petite glande qui sécrète des hormones, elle est située au niveau de la base du cou et en avant. Elle est visible et palpable quand elle est augmentée de volume. On parle alors de goître thyroïdien.

La thyroïde sécrète des hormones à base d'iode, T3 et T4 (thyrotoxine et tri-iodothyronine). Pour un bon fonctionnement de cette glande, la présence d'iode dans l'organisme est indispensable, mais à juste dose : trop d'iode peut entraîner un emballement de la glande, pas assez d'iode donnera une hypothyroïdie.

La thyroïde est sous la dépendance d'une autre glande, située à la base du cerveau, l'hypophyse. Celle-ci sécrète la TSH (Thyro-Stimulating-Hormone) qui module les quantités d'hormones thyroïdiennes nécessaires et donc sécrétées. Et cette même glande est stimulée par l'hypothalamus, petite partie du cerveau en charge d'orchestrer l'équilibre hormonal de tout l'organisme.

Une hyperthyroïdie correspond à un excès de fonctionnement de la glande thyroïde. Cet excès peut être directement lié à une pathologie de la glande thyroïde. Ou indirectement stimulé par une augmentation de la sécrétion hypophysaire de TSH, voire par une sécrétion de TRH excessive de la part de l'hypothalamus, petite partie du cerveau située en amont de l'hypophyse. De ce fait, les causes de l'hyperthyroïdie sont variables et doivent faire l'objet d'investigations complémentaires, telles que l'imagerie médicale.

Les causes

Une hyperthyroïdie peut être primaire, secondaire et tertiaire. Dans le premier cas, la cause de l'hyperthyroïdie est thyroïdienne : la glande capte trop d'iode, et va produire un excès d'hormones thyroïdiennes.

Dans le cas l'hyperthyroïdie secondaire, la cause se situe en amont de la thyroïde, dans l'hypophyse (petite glande située à la base du cerveau).

Enfin, l'hyperthyroïdie tertiaire est due à un excès de sécrétion de TRH de la part



de l'hypothalamus, qui stimule à son tour l'hypophyse et la thyroïde.

Voici les différentes causes d'hyperthyroïdie primaire :

Une hypersécrétion globale de toute la glande. C'est le cas des goitres thyroïdiens hypersécrétants, comme la maladie de Basedow.

La maladie de Basedow est une affection auto-immune. L'organisme atteint sécrète des anticorps contre sa propre thyroïde : le résultat est une thyroïde qui s'emballer, malgré les messages de l'hypophyse, et sécrète trop d'hormones. On se trouve alors devant une hyperthyroïdie.

- La présence d'un ou plusieurs nodules thyroïdiens : c'est le cas des kystes, des adénomes, voire des cancers de la thyroïde.

- Une inflammation aiguë de la thyroïde, causée par une infection ou une maladie auto-immune, qui peut donner des signes d'hyperthyroïdie.

- Une surcharge en iode : produits amaigrissants à base d'extraits thyroïdiens, prise d'une trop grande quantité d'hormones thyroïdiennes, médicaments comportant de l'iode, etc.

Les symptômes

L'hyperthyroïdie donne des symptômes très variés, qui se manifestent sur un plan à la fois psychique et physique. Ces symptômes sont assez caractéristiques : nervosité importante, excitation, troubles du sommeil, sensation de chaleur extérieure excessive, fatigue musculaire, amaigrissement involontaire, tachycardie (c'est-à-dire une augmentation de la fréquence des battements cardiaques), etc. Certains symptômes peuvent être visibles physiquement.

C'est le cas de l'exophtalmie, qui correspond à une rétraction des paupières supérieures, faisant ressortir les globes oculaires. Celle-ci donne un regard fixe et « globuleux ». C'est un symptôme que l'on retrouve notamment dans la maladie de Basedow.

L'évolution d'une hyperthyroïdie est émaillée de complications quelquefois graves. Tout simplement parce que les hormones thyroïdiennes entraînent une accélération du rythme cardiaque et une hypertension artérielle. En conséquence, l'insuffisance cardiaque et les troubles du rythme ne sont pas rares et constituent ce qu'on appelle une cardiomyopathie.

Les symptômes oculaires - telle que la

baisse de l'acuité visuelle - les symptômes psychiques - à type de bouffées d'excitation voire de délire - font aussi partie des complications de l'hyperthyroïdie.

Le diagnostic d'hyperthyroïdie sera confirmé par un dosage des hormones thyroïdiennes et de la TSH.

Tous ces symptômes sont assez fréquents et c'est pour cette raison qu'une prise de sang pour un bilan thyroïdien est assez souvent demandée pas les médecins. L'hyperthyroïdie est par ailleurs une maladie assez courante.

Les traitements

Avant d'envisager un traitement, la cause de l'hyperthyroïdie doit être bien définie. Des examens complémentaires permettront de faire un diagnostic précis.

L'imagerie thyroïdienne par l'échographie et la scintigraphie est intéressante pour repérer précisément les lésions et les traiter par la suite de façon adéquate.

Les images de la thyroïde obtenues par la scintigraphie sont assez typiques : après ingestion d'un produit comme l'Iode radioactif on peut obtenir des zones de fixation diffuses ou localisées selon la cause de l'hyperthyroïdie.

On parlera de nodule chaud, lorsque l'hyperfixation de l'Iode radioactif est nette ou de nodule froid quand la thyroïde présentera une zone non fixante (un trou) correspondant typiquement à un kyste.

Il est quelquefois nécessaire de prélever des cellules d'un nodule de la thyroïde en pratiquant une ponction pour avoir un diagnostic histologique (c'est-à-dire savoir si les cellules sont bénignes ou cancéreuses). Les cancers de la thyroïde sont rares, mais ils existent et il est nécessaire de ne pas passer à côté pour pouvoir les traiter efficacement.

En fonction de la cause de l'hyperthyroïdie, le traitement sera différent. Il est possible de détruire un nodule hyperactif par l'Iode radioactif ou par la chirurgie.

Il existe des traitements médicamenteux à base d'antithyroïdiens pour traiter par exemple une maladie de Basedow.

Quand un traitement antithyroïdien n'est pas actif sur une hyperthyroïdie diffuse, l'ablation totale de la thyroïde par la chirurgie est le seul moyen thérapeutique. Un traitement substitutif à base d'extraits thyroïdiens est par la suite indispensable pour remplacer les hormones qui ne seront plus sécrétées.

L'endocrinologue

L'endocrinologue est un médecin spécialiste de la prise en charge des maladies liées aux hormones, ou aux glandes. On parle d'un médecin spécialiste en endocrinologie et métabolisme. On compte en France près de 1 500 médecins endocrinologues qui exercent en milieu hospitalier public ou privé, ou en cabinet (libéral).

Les maladies dont il s'occupe

L'endocrinologue s'intéresse plus particulièrement aux affections en rapport avec un dérèglement du fonctionnement des glandes. L'endocrinologue prend en charge des personnes souffrant de problèmes thyroïdiens (hyperthyroïdie, hypothyroïdie, thyroïdite, nodule thyroïdien, cancer de la thyroïde...), mais aussi d'anomalies de fonctionnement des glandes surrénales, ou de l'hypophyse (glande située à la base du cerveau). Ainsi, il suit les patients souffrant d'une maladie de Cushing, d'une acromégalie, etc.

Les dysfonctionnements des glandes sexuelles (ovaire ; testicule) peuvent également être traités par un endocrinologue. Il est, par exemple, spécialisé dans les troubles de la puberté (tardive ou précoce). Chez les femmes, en

cas de ménopause précoce, c'est aussi lui qui peut intervenir. Les femmes souffrant de symptômes liés à la ménopause peuvent être prises en charge par un endocrinologue, tout comme les hommes souffrant de symptômes liés à l'andropause.

A noter que des endocrinologues se sont spécialisés dans la médecine de la reproduction (procréation médicalement assistée), les problèmes de baisse de fécondité, de stérilité, étant parfois liés à des troubles hormonaux. Par ailleurs, les thérapeutiques proposées peuvent être à base d'hormones, comme celles utilisées en cas de stimulation ovarienne. L'endocrinologue prend en charge les personnes souffrant d'un diabète (taux trop élevé de sucre dans le sang). Dans ce cas, c'est le pancréas qui est malade et qui ne sécrète plus assez d'insuline, ou l'insuline qu'il sécrète ne parvient plus à équilibrer de manière efficace le taux de sucre dans le sang. Des endocrinologues se sont spécialisés dans cette pathologie. On parle d'ailleurs d'un diabétologue. Enfin, ce médecin est spécialiste dans la prise en charge des affections liées aux troubles métaboliques (comme une hypercholestérolémie), et il traite, en particulier, le surpoids et l'obésité. On parle alors de médecin endocrinologue nutritionniste.

Comment exerce-t-il ?

Généralement, on commence par consulter un médecin généraliste qui, en fonction des symptômes que l'on présente, peut penser à un trouble endocrinien (hormonal). C'est généralement avec d'autres examens, comme une prise de sang, que le diagnostic sera confirmé.

Ainsi, en cas de problème thyroïdien, de surrénale, de l'hypophyse... le patient est adressé chez un endocrinologue. Après un examen clinique, des explorations complémentaires peuvent être prescrites : prise de sang, radiographie, scanner, échographie, ou IRM. En cas de nodule de la thyroïde par exemple, ce médecin peut effectuer une ponction pour analyser les cellules présentes dans ce nodule, savoir s'il est cancéreux ou pas.

Enfin, côté thérapeutique : selon le problème, le médecin peut prescrire des médicaments, ou proposer une intervention chirurgicale pour enlever la tumeur glandulaire à l'origine des troubles, etc.

En cas de maladie métabolique, des recommandations nutritionnelles et d'hygiène de vie sont souvent associées aux autres traitements. C'est le cas, par exemple, en cas d'hypercholestérolémie ou de diabète.

L'ALGERIE CÉLÈBRE LA JOURNÉE MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'Onda ressuscite Slimane Azem

Comme chaque année depuis l'an 2000, la date du 26 avril est jour de célébration pour l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI). C'est, en effet, ce jour-là que se déroule la Journée mondiale de la propriété intellectuelle.

PAR : IDIR AMMOUR

P our fêter l'évènement, baptisé cette année «*Tous pour la musique !*», qui traduit l'esprit de la célèbre chanson *Get Up, Stand Up*, de Bob Marley, Peter Tosh et les Wailers, devenue aussi un hymne international aux droits de l'Homme, l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) organise une série d'activités culturelles et artistiques, notamment des rencontres thématiques et des ateliers de formation. Ainsi, une semaine «*Portes ouvertes sur l'Onda*» se tient jusqu'au 2 mai, au siège de la direction générale à Bologhine à Alger et dans les structures régionales d'Oran et de Constantine.

Le Centre des arts de Riadh-El-Feth (Alger) abrite, jusqu'au 2 mai toujours, un mini-salon de la production et de l'édition musicale. A la salle Ibn Zeydoun de Riadh-El-Feth se déroule, jusqu'à la même date, les «*Musicales de l'Onda*», un mini-festival dédié à la musique pour jeunes. Ce rendez-vous annuel a été aussi une occasion pour rendre un hommage au chanteur algérien Slimane Azem, un des grands artistes kabyles et figure légendaire de la chanson de l'émigration. Un artiste hors du commun qui a laissé un héritage monumental. Des chansons qui témoignent de la vie quotidienne, des préoccupations et qui content la nostalgie de ces hommes et femmes qui pensaient alors que l'exil ne durerait pas.

Par ce geste, l'Onda a voulu reconnaître «*l'œuvre et la portée*» de l'auteur, compositeur et interprète algérien décédé à Moissac, près de Toulouse, en janvier 1983. A noter que cette pensée coïncide avec l'édition d'un coffret regroupant le parcours musical et poétique du chantre kabyle. Slimane Azem, né le 19 septembre 1918 à Agouni Gueghrane, en Kabylie, était auteur-compositeur-interprète, poète et fabuliste. En 1937, il débarque à Longwy et trouve un travail de



manceuvre dans une aciérie avant d'être mobilisé, lors de la Seconde Guerre mondiale. En 1940, il est réformé. En 1942, Slimane Azem est à Paris. Lui qui est habitué à vivre au village, au grand air, se retrouve ainsi confiné dans des tunnels et des souterrains huit heures par jour dans le métro.

Dans sa première chanson, il parle de cette période. En 1944, il subit la déportation par les troupes allemandes et reste en Rhénanie jusqu'à sa libération, en 1945, par les Américains. En 1970, il obtient, avec la chanteuse Nora, un disque d'or en France. En décembre 2013, la ville de Paris décide d'honorer Slimane Azem en donnant son nom à une place du 14e

arrondissement.

La plaque est visible depuis le 11 octobre 2014. Auteur d'un grand nombre de disques et d'albums, Slimane Azem a longtemps été interdit d'antenne en Algérie. C'est la première fois qu'un hommage «*officiel*» lui est rendu dans son pays natal. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle est célébrée chaque année le 26 avril, date d'entrée en vigueur de la Convention instituant l'Ompi (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle) en 1970. La Journée mondiale de la propriété intellectuelle est une occasion de se joindre à d'autres dans le monde pour discuter de la propriété intellectuelle et expliquer de quelle

manière elle contribue à l'épanouissement de la musique et des arts et à façonner notre monde en stimulant l'innovation technique. Son but est ainsi de favoriser les échanges sur le rôle de la propriété intellectuelle en matière de créativité et d'innovation.

Agenda culturel

Musique classique

L'Orchestre symphonique national organise un spectacle intitulé «*Symphonie du Weam*» dirigé par le maestro Amine Kouider avec la participation de :

- La chanteuse Nada El Rayhane
- La Chorale et la troupe d'El Haras El Djemhour

· La Chorale polyphonique d'Alger
Alger : Lundi 27 avril 2015 à 19h30 au Palais de la Culture Moufdi-Zakaria

Constantine : mercredi 29 avril 2015 à 19h00 à la salle Zénith Ahmed-Bey
Salle Ibn-Khaldoun (Alger-Centre)

Film *Les portes du soleil* : Algérie pour toujours de Jean-Marc Minè (Algérie, 2015). Avec Zakaria Ramdane, Smaïne Fairouze, Lorie Pester, Christophe Quarteron, Ahmed Benaïssa, Mike Tyson, Sonia Kouninef et Abdelkader Djeriou. Prix du billet : 300 DA. 4 séances par jour (1re séance à 13h, dernière à 19h). Interdit aux enfants moins de 12 ans.

Aïda Gallery (villa 132, Haï El-Bina, Dély-Ibrahim, Alger)

Exposition de peinture de l'artiste Youcef Hafid. Galerie ouverte tous les jours, sauf les jours fériés, de 14h à 18h30.

Université africaine Ahmed-Draïa
Les 25 et 26 avril : 5e édition du Festival culturel international de promotion des architectures de terre «*Archi'terre*».

Galerie d'art Sirius (139, Bd Krim-Belkacem, Témely, Alger)

Exposition collective de peinture par les artistes Valentina Ghanem et Rachid Djemaï.

SOUS L'EFFET DU PUISSANT TREMBLEMENT DE TERRE DE MAGNITUDE 7,8
SURVENU SAMEDI DERNIER

Le riche héritage culturel du Népal réduit à des tas de gravats

D ans le cœur historique de Katmandou, des temples et statues édifiés entre les XIIe et XVIIIe siècles ne sont plus que des tas de gravats. Les spécialistes redoutent que l'immense héritage culturel népalais n'ait le plus grand mal à se remettre du séisme.

La tour historique de Dharhara, l'une des attractions touristiques majeures de la capitale sur la place du Durbar, s'est effondrée. Des neuf étages de cette tour blanche dotée d'un escalier en spirale de 200 marches et surmontée d'un minaret de bronze datant du XIXe siècle, ne restent que des décombres. L'Unesco tentait d'obtenir des informations afin d'évaluer avec exactitude l'étendue des destructions, tant aux palais de Patan et de Bhaktapur, d'anciens royaumes de la vallée de Katmandou que dans la capitale-même.

Des pertes irrémédiables

"Nous pensons que les places his-

toriques du Durbar à Katmandou, Patan et Bhaktapur ont été gravement endommagées", explique à l'AFP Christian Manhart, représentant de l'Unesco pour le Népal. Ces places du Durbar constituent les centres urbains des trois villes avec leurs palais, leurs temples et leurs espaces publics. Toutefois, il est bien trop tôt pour parler de reconstruction et de l'aide que l'Unesco pourrait apporter en la matière. L'Unesco cherche aussi à savoir si le site de Lumbini, là où Bouddha est réputé être né il y a plus de 2.600 ans, un endroit classé au patrimoine mondial de l'humanité, a également été touché. Lumbini est situé à environ 280 kilomètres de Katmandou.

Dans la capitale, place du Durbar, les survivants au séisme qui a fait plus de 2.200 morts fouillaient les décombres pour trouver d'éventuelles personnes prises au piège. Lorsque le tremblement de terre a frappé, la place était bondée de

Népalais et de touristes étrangers. Le site où se dressaient des temples construits par les rois Malla est désormais envahi par des montagnes de gravats, de briques, de poutres.

Ces monuments constituaient "le cœur social, religieux et urbanistique de cette ville" à l'Histoire très riche, issue des cultures et religions hindoue, bouddhiste et tantrique, explique l'Unesco sur son site internet. "Katmandou, avec son héritage architectural unique, ses palais, ses temples, ses cours intérieures, a inspiré de nombreux écrivains, artistes et poètes, à la fois étrangers et népalais", ajoute l'organisation internationale.

Une restauration complète ne serait pas possible compte-tenu de l'étendue des dégâts sur les sites historiques. En 1833 et 1934, après "deux tremblements de terre catastrophiques", certains monuments de la vallée de Katmandou avaient pu être reconstruits, relève l'Unesco.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur
et de la recherche scientifique
UNIVERSITE DE MEDEA
N° d'Immatriculation fiscale:000926019005644



**AVIS D'ANNULATION
DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE LOT N° 02, ET L'AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
DE LOT N° 02
DE L'APPEL D'OFFRE N°:01/2015**

Suite au réunion de la commission du marché de la wilaya de Médéa (de recoure) en date de : 07/04/2015, et conformément à l'article 49 alinéa 02 et l'article 114 du décret présidentiel n°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifiée et complétée, l'université de Médéa déclare l'annulation de l'avis d'attribution provisoire relatif au lot n°02 : F/P Groupe électrogène 250 kva, du projet : Réfection et de réhabilitation de l'université de Médéa, paru sur le quotidien El Mihwar el youmi et le midi libre en date du :12/03/2015, au société :

Société/ Sakhri Abdelhamid	le siège social au : Cité M'sallah Médéa
	NIF:198026010339435
	Note technique : 36.5/60
	Montant(T.T.C) : 4 282 200,00 DA
	Délai :20 jours

Et l'université déclare l'attribution provisoire au lot n°02 : F/P Groupe électrogène 250 kva a la société :

Société/ EURL SPRB ENERGIE	le siège social au : Rue de la cité Belkacem 48 N26 Mahelma
	NIF:000916100324393
	Note technique : 42/60
	Montant(T.T.C) : 3 590 000,00 DA
	Délai :25 jours

Midi Libre n° 2468 - Mardi 28 avril 2015 - Anep - 321 565

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ NATIONALE ET DE LA FAMILLE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ

**AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT
N°001/DASS/SSFMA/TO/2015
NIF : 15 01 48 62 02 1**

Dans le cadre de l'opération "solidarité ramadhan 2015" la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Tizi-Ouzou lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour "ACQUISITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES PERSONNES DÉMUNIES", et ce en deux lots :
Lot n°01 : acquisition de produits alimentaires de base
Lot n°01 : acquisition de sacs de semoule de 10 Kg

Les fournisseurs qualifiés et spécialisés dans le domaine intéressés par le présent appel d'offres peuvent soumissionner pour un ou deux lots et retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Tizi-Ouzou située au boulevard STITI Ali Ex marché hebdomadaire de la ville de Tizi-Ouzou.

Les soumissions doivent parvenir comme suit :

A-UNE OFFRE TECHNIQUE COMPRENANT :

- Cahier des charges
- La déclaration à souscrire renseignée, signée et cachetée
- La déclaration de probité renseignée, signée et cachetée
- Délai de livraison des produits
- Numéro d'identification fiscale (NIF)
- Copie du registre de commerce authentifiée par la CNRC et statuts de la société dûment légalisés
- Pièces fiscales et parafiscales (CNAS, CASNOS)
- extrait de rôle apuré ou avec échéancier
- Original du casier judiciaire en cours de validité (datant d'au moins de 03 mois)
- Les bilans comptables des trois dernières années dûment certifiés par les services des impôts
- Récépissé du dépôt du compte ou copie légalisée de l'attestation de dépôt des comptes sociaux
- Références professionnelles justifiées par des attestations de bonnes exécutions

B-UNE OFFRE FINANCIÈRE COMPRENANT :

- La soumission doit être signée, datée et cachetée
- Le cahier des charges renseigné, signé et paraphé sur toutes les pages
- Bordereau des prix unitaires complété en chiffres et en lettres dûment signé
- Devis estimatif et quantitatif complété en chiffres et en lettres dûment signé
- Récapitulation générale complétée en chiffres et en lettres dûment signé

Les offres techniques et financières doivent être dans deux enveloppes distinctes et cachetées. L'ensemble des deux enveloppes déposées sous troisième enveloppe anonyme portant la mention "avis d'appel d'offres national ouvert pour ACQUISITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES AU PROFIT DES FAMILLES DÉMUNIES", ne pas ouvrir.

Les offres doivent parvenir le quinzième (15) jour à partir de la première publication dans les quotidiens ou le BOMOP, ils doivent être adressés à monsieur le directeur de l'action sociale et de la solidarité de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des offres techniques et financières qui aura lieu le dernier jour à compter de la première publication à (14 h00).

La durée de validité des offres est la durée de préparation des offres augmenté de trois mois.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 2468 - Mardi 28 avril 2015 - Anep - 321 290

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE MEDEA
DIRECTION DE LA CULTURE
N° D'IMMATRICULATION FISCALE: 0992260115036233

**AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE
APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 05/2015**

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics.

La direction de la culture de la wilaya de Médéa informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national restreint N° 05/2015 relatif au projet de réalisation, équipement et acquisition d'ouvrages pour la bibliothèque rurale d'El Aissaouia - lot 01 : réalisation de la bibliothèque rurale c'El Aissaouia, lancée par la direction de la culture, et paru aux journaux quotidiens (المغرب - Midi Libre) en date du 05/03/2015, pour un délai de quinze (15) jours, qu'à l'issue de l'analyse et de l'évaluation des offres techniques et financières des soumissionnaires, le projet indiqué ci-dessus est attribué provisoirement à :

Offre N°	Soumissionnaire	N° d'immatriculation fiscale	Note technique	Montant de l'offre financière Après la rectification (En TTC)	Délai de réalisation	Critères de choix
01	SARL ELCHOUMOUKH TRAVAUX ET BATIMENTS DE ROUTES Gérant Mr Aid Allel Cité El Emir Abdelkader Commune de Berrouaghia W de Médéa	001026034312450	51,71	24.179.995,83 DA	14 Mois	Qualité techniquement et Moins disant

Conformément aux dispositions des deux articles 114 et 125 du décret présidentiel susmentionné, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès du comité des marchés publics de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de parution du présent avis dans le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics (BOMOP) ou dans les journaux quotidiens.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de nos services au plus tard dans les trois (03) jours à compter du 1er jour de la publication de l'attribution provisoire en question à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financiers.

Midi Libre n° 2468 - Mardi 28 avril 2015 - Anep - 321 599

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DES EUCALYPTUS
NIF : 4100200001608501032

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'AAO RESTREINT N° 19/2015

Conformément à l'article 44 du Décret Présidentiel 10/236 du 07 octobre 2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le Président de l'Assemblée Populaire Communale des EUCALYPTUS déclare l'infructuosité de l'Appel d'Offres National Restreint N°19/2015 paru dans le BOMOP et les journaux nationaux *المغرب* et *midi libre* en dates des 07/04/2015 relatif au :

PROJETS :

- 1- REALISATION DES BLOCS SANITAIRE ECOLES FOUHDIL EL OUARTILANI, ASSAMEUR MOHAMED, TALHA ALI, TAHAR EL DIAZAIRI ET MENACERIA

- LOT 04 : ECOLE TAHAR EL DIAZAIRI
- 2 TRAVAUX D'ENTRETIEN LOGEMENTS DE FONCTION DES ECOLES CHATEAU ROUGE ANCIENNE, EMIR ABDELKADERI, CHEIKH EL HADDAD 1, ET MAHFOUD DERMOUNI
- LOT 02 : EMIR ABDELKADERI
- LOT04: MAHFOUD DERMOUNI
- Et cela a cause de : un seul pli reçu pour la 1 ere opération, et aucun pli reçu pour la 2 eme opération.

Midi Libre n° 2468 - Mardi 28 avril 2015 - Anep - 321 614

MIDI
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Adresse : 26, rue Didouche Mourad, Alger
Rédaction, Tél/Fax : 021.63.79.15, Tél : 0770.32.44.66, E-mail : redaction@midi-dz.com
Publicité : Tél/Fax : 021.63.79.14 publicite@midi-dz.com

LE TITRE DE CHAMPION S'ÉLOIGNE POUR L'USM ALGER

Pfister se tourne vers la Ligue des champions

L'entraîneur de l'USM Alger, Otto Pfister a tourné la page du derby face au MC Alger (0-0) à domicile où son équipe a encore perdu des points dans la course au titre, et se focalise désormais sur le prochain match en Ligue des champions d'Afrique face aux Guinéens de l'AS Kaloum, le 3 mai prochain à Bamako.

"On doit vite tourner la page du derby et se concentrer pleinement sur notre prochain rendez-vous en Ligue des champions, d'autant plus qu'il s'agit d'un match qui s'annonce très dur", a déclaré le technicien allemand en conférence de presse après la rencontre face au MCA disputée samedi au stade Omar-Hamadi à huis clos, dans le cadre de la 26e journée du championnat de Ligue 1. L'USMA affrontera l'AS Kaloum en huitièmes de finale (retour) de la prestigieuse compétition continentale des clubs. Les Algérois avaient remporté une courte victoire à domicile lors du match aller (2-1). Après leur élimination prématurée en Coupe d'Algérie, les Rouge et Noir auront besoin vraiment d'un exploit pour garder leur titre de champion, maintenant qu'ils enchaînent les contre-performances. Il ne leur reste ainsi que la qualification à la phase de poules de la Ligue des champions pour sauver leur saison. "Nous allons jouer dans des conditions difficiles, notamment sous une chaleur de



plomb qui avoisine les 42 degrés. Nous devons donc bien préparer cette deuxième manche face à une équipe qui a montré de belles dispositions lors de la première rencontre", a encore prévenu Pfister. L'AS Kaloum accueillera l'USMA à Bamako, étant donné que la Confédération africaine de football interdit le déroulement des matchs internationaux en Guinée en raison du virus Ebola qui touche ce pays. Le patron technique usmiste, en poste depuis février dernier, a fait savoir que ses poulains seront appelés à préparer le match retour de la Ligue des champions sur une pelouse en gazon naturel, vu que la partie retour aura lieu sur un terrain en herbe, une donnée qu'appréhende le technicien allemand car son équipe est plutôt habituée à

évoluer sur un terrain synthétique. Autre appréhension du successeur du Français, Hubert Velud : l'attaque usmiste n'affiche plus la belle forme depuis déjà plusieurs matchs. Cela s'est vérifié encore une fois samedi face aux voisins moulou-déens, lorsque les coéquipiers de Youcef Belaili, dominateurs de bout en bout, ont échoué à concrétiser les nombreuses occasions franches qu'ils se sont créés. "Face au Mouloudia, nous étions encore une fois stériles. Le manque d'efficacité nous a coûté deux autres précieux points. Vu notre copieuse domination dans ce match, nous méritons amplement de gagner", a regretté Pfister, qui a souhaité que ce scénario ne se reproduise pas en compétition africaine.

LES BUTEURS EN LIGUE 1

Derrardja en tête du classement !

L'attaquant du MCE Eulma, Walid Derrardja, a consolidé sa position de meilleur buteur du championnat professionnel de football de Ligue 1, en signant son 14e but, à l'occasion de la 26e journée disputée samedi. L'ancien joueur du NA Hussein Dey a offert la victoire à la formation du

"Babya" face à l'USM Bel-Abbès (1-0), d'une belle frappe en dehors de la surface de réparation. Derrardja compte désormais trois buts d'avance sur son poursuivant direct, Hamza Boulemdais (CS Constantine/11 buts), et quatre sur Antar Djemaoui (ASM Oran/10 buts). La belle opération de cette journée est à mettre à l'actif du défenseur de la JS

Kabylie, Ali Rial, auteur d'un doublé lors du succès lors du derby kabyle face au MO Béjaïa (2-1). Le natif de Zemmouri (Boumerdès) en est déjà à 9 buts. Le titre du meilleur buteur de la Ligue 1 de la saison passée, était revenu au défunt attaquant de la JS Kabylie, le Camerounais Albert Ebossé qui avait inscrit 17 buts.

CONCOURS NATIONAL D'ENDURANCE

le club "Emir Abdelkader" de Tiaret se distingue

Les cavaliers du club équestre "Emir Abdelkader" de Tiaret se sont distingués de fort belle manière en s'adjugeant les premières places au concours national d'endurance, disputé vendredi et samedi au centre équestre de Ain Defla. Les cavaliers Boubakeur Menkouor montant "Ofiti" (60 km), Rebai Noureddine enfourchant "Etoile" (40 km) et Benchrif Habib montant "Ocheti" (20 km) du club "Emir Abdelkader" ont remporté les premières places chacun dans sa catégorie. Cette compétition, organisée par le club

équestre "Forsane Doui" d'Ain Defla en collaboration avec la Fédération algérienne de sports équestres, a été marquée par la participation de 58 cavaliers des clubs de Blida, Ouled Fayet, El Tarf, Tiaret et Ain Defla. Les concurrents se sont affrontés en trois épreuves sur trois distances 60 km pour aux chevaux âgés de 4 ans et plus et aux cavaliers titulaires de 1er degré, 40 km pour les chevaux 5 ans et plus et cavaliers de 14 à 25 ans et 20 km réservée aux jeunes chevaux. Ce rendez-vous sportif a été marqué par la

présence de connaisseurs et de professionnels du cheval sous un temps favorable. Le niveau technique de la compétition est jugé appréciable par le président du jury, Mourad Benferhat. A noter, la bonne organisation qui a marqué cet événement sportif tout au long de son déroulement. Les lauréats de ce concours national ont été récompensés par des coupes et des médailles lors de la cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté des membres de la Fédération algérienne de sports équestres.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE
D'HALTÉROPHILIE À ORAN

Neuf records d'Algérie battus

Neuf records d'Algérie ont été battus lors de la 52ème édition du championnat d'Algérie d'haltérophilie, qui s'est achevée samedi soir au palais des sports Hamou-Boutléis d'Oran, à l'issue de cinq journées de compétitions.

Cette compétition, qui a regroupé plus de 300 athlètes dont 90 filles représentant 13 ligues de wilayas, a été dominée par les athlètes du GS Pétroliers et de Nadi Barika, considérés comme les meilleurs au niveau national.

Chez les cadets garçons, trois records d'Algérie ont été battus dans les catégories des 62 et 85 kg.

En catégorie des 62 kg, Fares Nouiri (Bensrouj) a réalisé 2 records (100 kg à l'arraché et 220 kg au total), alors que Gherri Salah Eddine de Nadjm Barika en 85 kg a réalisé un record à l'arraché soulevant 112 kg.

Chez les cadettes, Laghouati Fatima Zohra de la protection civile de Mostaganem a battu trois records dans la catégorie de moins de 48 kg, avec 50 kg à l'arraché, 63 kg à l'épaulé-jeté et 113 kg au total.

En seniors dames, la palme des records revient à Slimani Assia de la protection civile d'Alger qui a rafilé trois records avec 76 kg à l'arraché, 98 kg à l'épaulé-jeté et 174 kg au total.

Selon les spécialistes présents à Oran, le niveau de cette compétition a été "très élevé" chez les cadets garçons, "appréciable" chez les cadettes et juniors filles et "juste moyen" chez LES juniors et seniors garçons.

Pour sa part, le DTN, Yahia Zaidi s'est déclaré satisfait des résultats de cette 52e édition, surtout chez les jeunes cadettes, considérée comme la plus importante jamais enregistrée jusque-là, avec plus de 40 haltérophiles, mettant en exergue le gros travail effectué au niveau des clubs.

Le jeune Aymen Touairi, triple médaillé d'or aux mondiaux d'haltérophilie, honoré par les siens à M'sila Le jeune haltérophile Aymen Touairi (16 ans), triple médaillé d'or lors du 12ème championnat du monde d'haltérophilie "cadets" déroulé il y a deux semaines à Lima (Pérou), a été honoré, samedi soir, dans sa ville natale, Ben Srour, ainsi qu'à Boussaâda, dans la wilaya de M'sila. Touairi, également champion d'Algérie dans la catégorie des -94 kg, il y a juste quelques jours à Oran, a été accueilli triomphalement par la population des deux villes du Hodna, notamment à Boussaâda où plusieurs artères étaient pleines de jeunes gens, fiers de leur idole.

Le même accueil a été réservé au jeune haltérophile à Ben Srour, une véritable école de la discipline où a éclos le talent du tout jeune champion du monde et d'Algérie.

Dans la capitale péruvienne, Aymen, dans sa catégorie des -94 kg, était monté sur la plus haute marche du podium après avoir surclassé des adversaires coriaces des Etats-Unis, de Russie et de Corée du Sud, entre autres, en soulevant une charge de 142 kg à l'arraché, 176 kg à l'épaulé-jeté et un total de 318 kg. Une performance unique dans les annales de l'haltérophilie algérienne.

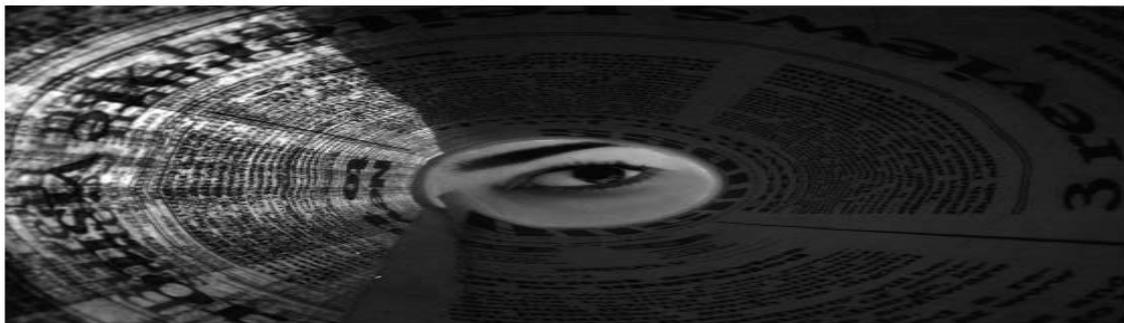


Offres d'emplois

<p>Référence : Emploipartner-1406 Poste : Emploipartner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management. D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes. D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en tête d'éventuels clients <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution Evalue le positionnement de la société sur le marché. Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché. Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes. Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...) Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication. Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...) Veille à la diffusion des supports d'information. Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire... Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner Pilote et met en œuvre la politique commerciale Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale... Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client Elabore les stratégies de ventes offensives Assure la mise en œuvre des techniques de ventes Met en place un réseau de distribution Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire Développe et suit les grands comptes Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste 10 ans d'expérience Sens de communication Capacité de négociation et de persuasion Force de persuasion Rigueur, adaptabilité et mobilité Compétences managériales Sens de l'analyse Raisonnement inductif et déductif Doté d'esprit positif et créatif Focalisé sur les résultats 	<ul style="list-style-type: none"> grande résistance à la pression Capacité de détecter et de gérer les problèmes Maîtrise du français et de l'outil informatique Discrétion élevée et intégrité morale <p>Avantages :</p> <ul style="list-style-type: none"> LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Kouba <p>Référence : emploipartner-1411 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs Coordonner le suivi de la préparation avec différents services. Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports Etablissement des documents liés au mode de transport Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi Rapprochement fin de mois avec la comptabilité Tenue à jour des documents de gestion logistique Gérer les réclamations clients. <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane. 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit. <p>Lieu de travail principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1408 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE. Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société Montage et mise en forme du processus HSE Management et Pilotage du Processus de HSE. Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application. Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord Gestion et suivi des tableaux de bord HSE. Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du 	<p>processus HSE</p> <p>Profil :</p> <ul style="list-style-type: none"> Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement. Expérience minimale 02 ans Expérience sur un poste similaire souhaitée Dynamique disponible <p>Lieu de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> Alger <p>Référence : emploipartner-1409 Poste : Emploipartner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).</p> <p>Missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes: <ul style="list-style-type: none"> Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ; Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services. Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise. Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services. Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise. Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations. Supervise et contrôle la gestion des agences. Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes. Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise. Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généraux <p>Compétences :</p> <ul style="list-style-type: none"> Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus Maîtrise parfaite de l'outil informatique Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
---	---	---	--

Comment répondre à nos annonces
Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C.-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :
www.emploipartner.com
Tel : 021 680 296/021 687 086
Fax : 021 298 595


MIDI
 Quotidien national d'information Libre



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Cuisine

Gratin de pommes de terre à la crème



Ingrédients :

1 kg pommes de terre
2 oignons
1/2 c. à soupe d'herbes de Provence
1 gousse d'ail
25 cl de crème fraîche
100 g de fromage râpé
1 c. à soupe de farine
Rondelles de poivron vert et persil haché pour la décoration
Sel et poivre

Préparation :

Eplucher, laver, couper les pommes de terre en tranches minces. Eplucher et émincer les oignons. Disposer la moitié des pommes de terres dans le plat profond allant au four. Parsemer avec la moitié du beurre en petits morceaux. Couvrir avec les oignons, l'ail, le sel, le poivre, les herbes de Provence et la moitié du fromage. Terminer par une couche de pommes de terre. Mélanger la farine et la crème et verser sur toute la surface. Parsemer avec le reste de fromage et de beurre en petits morceaux. Mettre au four 1 heure environ ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient dorées et cuites à point. Décorer de rondelles de poivron vert et de persil haché.

Gâteau au yaourt, noix



de coco et citron vert

Ingrédients :

1 yaourt goût citron
2 verres de sucre en poudre
3 oeufs
Le zeste et le jus d'un citron
1 verre d'huile
1 verre de noix de coco
3 verres de farine
1 sachet de levure chimique

Préparation :

Battez les oeufs, le sucre et le yaourt puis ajoutez le jus de citron et le zeste, continuez de battre. Ajoutez alors la noix de coco puis la farine + la levure. Bien mélanger. Verser la pâte dans un moule beurré et fariné.

SPORT ET BIEN-ÊTRE

Conseils pour rester assidue à votre cours de gym

Après quelques semaines de reprise intensive d'une activité physique, vous sentez déjà vos beaux efforts du début fondre comme neige au soleil. Il est temps de vous reprendre. 10 conseils et astuces pour rester assidue à votre cours de gym.

- Surtout ne commencez pas à sécher un ou deux cours de gym par-ci par-là, sinon c'est fichu vous n'y retournerez pas.

- Il est encore temps de rallier une amie ou une collègue à votre cause et de lui proposer de s'inscrire avec vous. A deux, il y en a toujours une pour motiver l'autre.

- Exigez de vos collègues qu'elles vous poussent à y aller, quand au milieu de la journée elles sentent que votre motivation décline. Vous verrez que le lendemain vous leur en serez reconnaissante.

- A ce propos, pensez à votre dernier cours de gym et au bien-être que vous avez

ressenti après cette séance.

- Regardez attentivement vos muscles, ils se sont considérablement raffermis depuis la reprise. Cela devrait vous motiver de voir votre corps ressembler aux photos des magazines,

- Pensez aux sacrifices que vous avez faits pour vous offrir l'abonnement à la salle de gym à la mode du moment.

- Si vous faites du sport avec des amies ou collègues, proposez-leur de prendre un café ou une petite collation ensemble après.

- Choisissez un lieu sympa près de votre salle de sports ou autre piscine. C'est un moyen de joindre l'utile à l'agréable.

- Sur votre ordinateur, mettez en fond d'écran, la photo d'une femme que vous connaissez, et se plaint tout le temps de ne plus pouvoir rentrer dans ses vêtements taille. Il y a de grandes chances pour que ça fonctionne ; à l'idée de lui ressembler, vous allez même vous ajouter une heure de sport par semaine.



PRODUITS CAUSTIQUES

Faire son ménage en toute sécurité

Les produits ménagers sont très nombreux : décape-four, poudres de lavage pour lave vaisselle, antirouille, détartrants, eau de javel concentrée, spray vitres, bombe anti-poussière. Une utilisation imprudente de ces produits peut causer de graves problèmes.

Les produits vaisselle

En effet, ils agissent sur la peau comme sur la vaisselle, ils la dégraissent en lui enlevant sa protection naturelle. Dessèchement, crevasses, allergies. Pensez à porter des gants !

Projetés dans l'œil ou sur la peau, ils provoquent une brûlure sévère et immédiate. Avalés, même en petites quantités, ils brûlent la bouche, la gorge et le tube digestif. Ces brûlures sont graves et laissent souvent des séquelles digestives même après traitement.

Les produits de nettoyage pour le four

Une utilisation imprudente de ces produits peut causer de graves problèmes aux yeux et à la peau, surtout des brûlures. L'inhalation peut provoquer des irritations des muqueuses du nez et des voies respiratoires. L'ingestion cause des brûlures dans tout le système digestif et peut être mortelle. Ces produits sont souvent



présentés en aérosols, un conditionnement qui augmente les risques lors de l'utilisation : ils propulsent de fines gouttelettes qui restent en suspension dans l'air et peuvent être facilement inhalées ou venir en contact avec la peau et les yeux.

Les déboucheurs de canalisation

Soude caustique, carbonate ou hydroxyde de sodium ou de potassium... et parfois même acide sulfurique.

Ce produit est corrosif et agressif, il peut causer des brûlures et de graves lésions aux yeux.

L'eau de javel

Utilisée en mélange avec des produits d'entretien contenant de l'acide (détartrant, nettoyant pour sanitaires, antirouille) un dégagement gazeux survient et peut provoquer des effets tels que l'irritation des muqueuses et des yeux, des maux de tête, des nausées. Si l'eau de Javel entre en contact avec de l'ammoniaque, c'est un gaz plus dangereux encore qui se forme.

Note

- Ne stockez jamais les produits ménagers sous l'évier, dans les toilettes ou dans la salle de bains.

- Ils doivent être hors de portée des enfants.

- Ne transvasez jamais un produit dangereux dans un contenant alimentaire tel qu'une bouteille en verre, bouteille d'eau minérale ou de jus de fruit.

Trucs et astuces

Objet en argent ou pas



Pour savoir si un objet est en argent, plongez-le dans de l'eau additionnée de sel. Si la couleur ne se modifie pas, il est bien en argent.

Donner de l'éclat à une argenterie



Mélangez un peu de savon noir avec de l'eau chaude et battez très fort ce mélange pour obtenir de la mousse. Laissez tremper les couverts pendant quelques minutes. Ensuite essuyez-les.

Les couverts en argent



Ne les utilisez jamais pour :
- Remuer la salade
- Servir des oeufs.

Nettoyer les couverts en argent



Faites chauffer de l'eau dans laquelle vous aurez jeté des épluchures de pomme de terre. Laissez refroidir et mettez-y vos couverts pendant un moment.

O. A. A.

ESPACE

La formation des dunes de Titan contrôlée par des tempêtes tropicales

Les régions équatoriales de Titan, la plus grosse lune de Saturne, sont recouvertes par un vaste champ de dunes linéaires se propageant vers l'Est. Cette direction est opposée à celles des vents prédits par les modèles climatiques et constitue l'un des grands mystères de Titan.

En combinant les résultats d'un modèle régional de nuages de méthane avec ceux d'un modèle climatique global de Titan, une équipe franco-américaine a montré que la formation des dunes devait être contrôlée par de rares tempêtes tropicales de méthane produisant de forts vents soufflant vers l'est et dominant le transport sédimentaire. Ces résultats permettent alors d'expliquer la forme, la direction et le sens de propagation des dunes de Titan et donnent des renseignements sur l'origine du sable les constituant. Cette étude impliquant des chercheurs du Laboratoire de Météorologie Dynamique (CNRS/IPSL/UPM C/ENS/Ecole Polytechnique), du Southwest Research Institute à Boulder et d'autres laboratoires (IPGP, AIM, MSC) rattachés au CNRS, au CEA et à l'Université Paris Diderot, est publiée dans *Nature Geoscience* le 13 avril 2015. Titan est la plus grande lune de Saturne. Elle est entourée d'une atmosphère épaisse composée principalement de diazote (à environ 98%) et riche en méthane, pouvant condenser sous la forme de nuages. L'une des grandes surprises de la mission Cassini-Huygens fut la découverte d'un vaste champ de dunes, le plus grand du système solaire, dans la bande équatoriale de Titan. Il s'agit de dunes linéaires, de plusieurs dizaines de kilomètres de longueur pour une centaine de mètres de hauteur, parallèles à l'équateur. La nature du sable les constituant est encore mystérieuse mais les planétologues suspectent qu'il s'agit d'un



sable constitué de polymères d'hydrocarbures, sorte de suies, provenant de la photodissociation du méthane dans l'atmosphère.

En analysant la morphologie des dunes autour d'obstacles topographiques ainsi que leur terminaison, il a été possible de déterminer le sens de propagation des dunes. Les images radars indiquent alors que toutes les dunes se propagent vers l'est dans la bande équatoriale. Cependant, les modèles climatiques appliqués à Titan prédisent que les vents soufflent en moyenne vers l'Ouest à ces latitudes et près de la surface, tout comme les alizés sur Terre. Les dunes se

propagent donc dans la direction contraire aux vents prédits, constituant une grande énigme. Malgré ces prédictions pour les vents de surface équatoriaux, les vents soufflent partout vers l'Est à plus haute altitude. Ce phénomène s'appelle la superrotation. Un couplage entre cette superrotation et la formation des dunes de Titan permettrait de résoudre le mystère de leur propagation vers l'est. Les chercheurs ont alors imaginé un possible couplage par l'intermédiaire des tempêtes de méthane se produisant au moment de l'équinoxe dans la bande équatoriale. Ces tempêtes sont rares mais particu-

lièrement violentes. Il s'agit de gros systèmes convectifs se développant jusqu'à de hautes altitudes.

Les chercheurs ont montré à l'aide d'un modèle météorologique régional appliqué à Titan que les tempêtes de méthane devaient être associées à de forts courants descendants qui s'écoulent naturellement vers l'Est en atteignant la surface. Ces fortes rafales de vents dominent le transport sédimentaire et propagent les dunes vers l'Est. En combinant ces résultats avec les régimes de vents prédits par un modèle climatique global de Titan et en utilisant des analogies avec la formation de dunes linéaires sur Terre, les chercheurs ont pu proposer un scénario général pour la formation des dunes de Titan. Ce scénario explique la plupart des caractéristiques majeures des dunes de Titan: leur forme, orientation, sens de propagation, taille et espacement. Il dévoile aussi que le sable de Titan s'est nécessairement formé dans les régions équatoriales, alors qu'il avait été proposé qu'il se soit formé dans les régions polaires où se trouvent des mers de méthane liquide. Finalement, les fortes rafales de vents à la surface de Titan lors des tempêtes tropicales impliquent la probable apparition de tempêtes de sable ou de poussières, très communes durant les épisodes orageux au dessus des déserts terrestres. Cette étude révèle donc que les processus éoliens sur Titan sont contrôlés par de rares événements violents et fait de Titan un monde bien plus dynamique que prévu.

ARCHITECTURE

Mieux planifier les barrages

Construire des barrages a des conséquences sur le débit d'eau des rivières, mais aussi pour les gens qui vivent en aval et pour les écosystèmes environnants. En disposant les données concernant près de 6 500 gros barrages sur une carte extrêmement détaillée de cours d'eau du monde entier, une équipe internationale dirigée par des chercheurs de l'Université McGill a mis au point une méthode pour évaluer les conséquences des barrages sur le débit d'eau et la fragmentation des cours d'eau.

Une des découvertes, publiées en ligne aujourd'hui dans *Environmental Research Letters* : 48% du volume des cours d'eau dans le monde subit des répercussions moyennes ou importantes de la présence de barrages. Ce pourcentage pourrait doubler si tous les barrages prévus ou en cours de construction sont menés à terme. "Depuis 60 ans, une quantité innombrable de barrages ont été construits, soit pour fournir de l'énergie hydroélectrique, pour aider à l'irrigation ou pour protéger contre les crues", indique Bernhard Lehner, professeur au Département de géographie de l'Université McGill et directeur de recherche du projet. "Au cours des 20 dernières années, alors que nous sommes de plus en plus sensibilisés aux conséquences des barrages pour les populations et les écosystèmes, la construction de grands barrages a ralenti. Pourtant, les craintes que suscite l'impact du changement climatique sur le débit d'eau rendent la création de réservoirs plus intéressante, d'où une

hausse de la construction de barrages." Cette recherche a été réalisée grâce à la mise au point d'une carte mondiale des rivières d'une résolution et d'un rendu des détails sans précédent où apparaissent l'ensemble des voies navigables aux quatre coins du monde — des plus petits ruisseaux aux plus grands fleuves, dont la longueur, mise bout à bout, atteint 48,3 millions de kilomètres — et d'une carte des prochains emplacements de barrages, colligés par des collègues chercheurs de l'Institut Leibniz d'écologie d'eau douce et de pêche intérieure de Berlin.

La méthode d'évaluation des barrages s'appuie sur deux indices qui décrivent la fragmentation d'agrégats d'eau et la régularisation des régimes fluviaux. L'indice de fragmentation d'agrégats d'eau mesure à quel point le débit naturel d'un cours d'eau (également appelé connectivité) a été perturbé par la construction de barrages ou de digues qui permettent notamment le transfert de l'eau entre bassins ou son acheminement vers des zones d'irrigation. L'indice de régularisation des régimes fluviaux mesure la proportion d'un agrégat d'eau emmagasinée dans des réservoirs et qui, par conséquent, a une incidence sur la variation et les propriétés du courant fluvial en aval.

En combinant ces deux indices, les chercheurs ont conçu une méthode qui leur permet d'évaluer les répercussions d'un barrage existant ou futur. Le Danube, par exemple, a subi d'importants contre-coups causés par la fragmentation, mais

a peu subi les effets de la régularisation du flux, car ses nombreux barrages ont des réservoirs relativement petits. En revanche, le bassin Murray-Darling, en Australie du Sud est peu touché par l'aspect de la fragmentation parce qu'il y a moins de réservoirs et qu'ils sont plus gros; mais le bassin présente de lourdes conséquences en ce qui a trait au réglage du débit. "Tous les barrages ne se valent pas", a mentionné Günther Grill, boursier postdoctoral au Département de géographie de l'Université McGill et l'un des principaux auteurs de l'article. "Notre recherche est fondée sur le postulat selon lequel la taille ainsi que l'emplacement d'un barrage font une différence. Ainsi, le fait qu'un barrage soit situé dans le cours supérieur d'une rivière ou près de son embouchure, dans le cours principal d'un fleuve ou sur un petit affluent, sont tous des facteurs ayant une incidence variée sur les agrégats d'eau et les écosystèmes qui les entourent." Des chercheurs de l'Institut sur l'environnement de l'Université du Minnesota et du Centre de limnologie de l'Université du Wisconsin ont également contribué à l'étude. Quelques faits sur les barrages et les rivières : - Il existe 6 374 grands barrages et 3 377 grands barrages sont prévus ou à l'étude en vue d'être construits d'ici 2030. À l'heure actuelle, 48% du volume des cours d'eau à l'échelle mondiale subissent des contre-coups d'importance moyenne ou élevée à l'égard du réglage du débit, de la fragmentation, ou de ces deux aspects combinés.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TURBORÉACTEUR

Maxime Guillaume, inventeur français, en 1921

Premier à déposer le 3 mai 1921 un brevet d'invention sous le numéro 534 801 concernant la « propulsion par réaction sur l'air », brevet qu'il obtient le 13 janvier 1922.
Ingénieur des Arts et Métiers.

A écrit le livre *Le sol fait le climat* édité par Vie et Action, Vence.

A travaillé longtemps au Maroc (Safi) dans l'agriculture.

Chevalier du Mérite agricole et chevalier du Ouissam alaouite.



LA FABULEUSE HISTOIRE DES
SÉRIES D'HUMOUR

22h35



Hervé Dumont et Jean-Claude de «Caméra Café», les incontournables Huguette et Raymond de «Scènes de Ménages», les inimitables échanges entre le Roi Arthur et Perceval de «Kaamelott», le couple hilarant d'«Un gars, une fille» ou encore l'incorrigible Adam et son comparse Slim de «SODA» font mourir de rire tous les soirs les téléspectateurs depuis plus de 10 ans. Une soirée leur est consacrée dans «La fabuleuse histoire des séries d'humour». Mais avant de devenir un succès populaire, les séries d'humour ont dû s'imposer et trouver leur public. Comment ces séries ultra-courtes ont-elles révolutionné la télévision ? Réponse dans ce prime time familial

VERY BAD COPS



22h35



Les inspecteurs Christopher Danson et P.K. Highsmith sont les meilleurs policiers de la ville. Ce sont des héros que rien n'arrête. Leurs collègues vont même jusqu'à se faire tatouer leur nom. Mais dans la police, il y a les cadors... et les autres, comme Gamble et Hoitz, deux petits inspecteurs sans envergure, toujours dans l'ombre, au second plan sur les photos. Pourtant, un jour ou l'autre, chaque agent rencontre l'occasion de passer à la postérité. Lorsque Gamble et Hoitz se chargent d'une affaire apparemment banale, ils se retrouvent vite au cœur de la plus grande affaire criminelle que la ville ait connue

APOCALYPSE, LA 2E GUERRE
MONDIALE L'AGRESSION (1933-1939)

23h05



En 1939, le Führer s'allie de manière surprenante avec Staline avant d'envahir la Pologne. La France et le Royaume-Uni n'ont plus le choix. Ils déclarent la guerre à l'Allemagne. Mais les Allemands et les Soviétiques dépècent tranquillement la Pologne. Les persécutions des Juifs et des Tziganes commencent. A l'Ouest, débute «la drôle de guerre», une période d'attente, d'incertitude, mais aussi d'espoir. Français et Britanniques se souviennent des souffrances de 14-18 et espèrent encore pouvoir éviter la guerre. Pendant ce temps, Hitler prépare son plan d'invasion de la France, risqué mais redoutable

LA VIE DEVANT ELLES



20h35



Au milieu des années 1970, les sirènes déchirent la quiétude de Chambrier, commune du bassin minier du Nord-Pas-de-Calais. Une fosse vient d'être frappée par un coup de grisou. Trois hommes sont morts enfouis avec un secret dans une galerie abandonnée de la mine. Trois filles de 17 ans vont devoir se battre pour l'honneur de leurs pères... c'est l'année du bac et le temps des premières amours et



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LE SOUFFLE DE LA
GUERRE CHIMIQUE

22h30



Le 21 août 2013, la Ghouta, dans la banlieue de Damas, suffoque sous l'effet du gaz sarin. Alors que les habitants pleurent leurs morts, la communauté internationale s'émeut de voir ressurgir le spectre de la guerre chimique. Des premières attaques allemandes - au chlore puis au gaz moutarde - pendant la Grande Guerre au massacre de Halabja, en 1988, perpétré par l'armée irakienne contre

JE VOUS DEMANDE DE VOUS
ARRÊTER !

20h45



Charline Vanhoenacker et sa bande proposent de parler et surtout d'analyser des bêtises exceptionnelles, hors du commun ! Du rire intelligent, avec des sujets de société drôles, absurdes, des quiz, un JT, des invités loin d'être bêtes et des situations plus qu'insolites ! Au côté de Charline, sera notamment présent André Manoukian, le poète de la bêtise, qui intriguera avec ses quiz de culture B comme Bêtises. Thomas VDB incarnera un spin doctor de la stupidité et proposera un tutoriel de l'échec, à savoir comment rater son retour à la vie politique

RECHERCHE APPARTEMENT OU
MAISON

20h50



Mégane, 23 ans et Lou, 27 ans, sont ensemble depuis plus d'un an et vivent en location dans un petit studio à Paris. Ils se définissent eux-mêmes comme des geeks. Et c'est justement leur mode de vie qui nécessite un appartement plus grand - Claudia, 30 ans et Alejandro, 36 ans, sont originaires de Roumanie et mariés depuis 7 ans. Ils ont 2 enfants et veulent aujourd'hui investir dans leur première maison pour laisser un patrimoine à leurs enfants - Nadine, 58 ans et Michel, 59 ans, vivent à quelques kilomètres de Dunkerque. Ils sont les grands-parents de 8 petits enfants ! Leur rêve est d'acheter une grande maison dans laquelle ils pourront accueillir leur famille

FOREVER POUR TOU-
JOURS ET À JAMAIS

22h35



Henry Morgan, médecin légiste à New York, sort indemne d'un terrible accident de métro. En fait, il cache un lourd secret : il est immortel. Seul Abraham, son fils adoptif, est dans la confiance. Henry, qui est chargé de l'autopsie du conducteur de métro responsable de l'accident, rencontre Jo Martinez, la femme lieutenant chargée de l'enquête. Il lui annonce que l'homme a vraisemblablement été empoisonné. Lorsque Jo découvre, en visionnant les caméras de surveillance du métro, qu'Henry était dans la rame accidentée, elle le suspecte d'avoir empoisonné lui-même le conducteur. Mais Henry découvre sur le corps de la victime une empreinte qui le mène jusqu'à un homme



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
Sihem Henine

e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP: 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine -Tél/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.

Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzarhah : 0210007119000214 cte 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairvaux Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

David Beckham:

Ses 40 ans en grande pompe

David Beckham, qui fêtera ses 40 ans le 2 mai prochain, aurait vu les choses en grand pour souffler ses bougies. On a 40 ans qu'une fois dans sa vie, et ça, David Beckham l'a bien compris ! Alors pour marquer le coup, David Beckham n'aurait selon The Sun pas lésiné sur les moyens. En effet, l'ancienne star des Galaxy de Los Angeles aurait prévu de célébrer son anniversaire à Marrakech, entouré de tous ses proches.



Bernard Tapie «J'ai pensé au suicide»

Invité ce dimanche du Grand Rendez-vous iTélé-Europe 1, Bernard Tapie a fait une révélation surprenante à son sujet. L'ancien patron d'Adidas, poursuivi par la justice depuis plusieurs années, a avoué qu'il avait déjà pensé au suicide.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fajr	04h50
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h09
Icha	20h30

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs un numéro pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0550.18.37.57

3^{ème} PHASE DE DANONE CUP

SENSIBILISER LES JEUNES FOOTBALLEURS À LA NUTRITION



PAR OURIDA AIT ALI

Danone met en avant l'importance d'une alimentation saine et équilibrée à travers la « Danone Nations Cup », en Algérie. A l'occasion de la troisième phase régionale de la Danone Nations Cup (DNC), tenue à Tébessa dimanche le 24 avril, Danone Djurdjura Algérie (DDA) s'est donné pour mission de sensibiliser les jeunes footballeurs algériens à la nutrition, à travers des parcours et ateliers éducatifs dans le cadre de l'événement. Encouragée par la présence des autorités publiques, les six équipes issues d'Annaba, Tébessa, Guelma, Souk Ahras et El Taref se sont affrontées au stade de l'Office Parc Omnisport de la wilaya

de Tébessa. Le vainqueur de ce tournoi ira représenter sa région à la finale nationale qui se tiendra à Sidi Bel-Abbès, en juin 2015 et défendra sa place face aux clubs Olympique Sportif Mascara et Office Polyvalent Omnisport Wilaya (OPOW) Blida, respectivement vainqueurs des tournois régionaux de Mascara et de Khemis Miliana. En marge de cette manifestation sportive qui réunit chaque année 100 000 jeunes Algériens, DDA a tenu à partager sa mission qui est d'apporter la santé par l'alimentation au plus grand nombre, en alliant jeu et découverte.

En effet, un parc nutrition dédié aux enfants a été organisé non loin des terrains de football. Le but de cette initia-

tive est de sensibiliser les participants aux bienfaits d'une alimentation saine et équilibrée. Tout au long de la journée, les jeunes footballeurs algériens ont profité des différents ateliers animés par les équipes Danone, tels que la nécessité d'une hydratation saine, l'importance de consommer des produits laitiers (dont un yaourt par jour), la pyramide alimentaire, les apports nutritifs, les familles alimentaires...

L'objectif était de leur permettre de mettre en pratique les conseils prodigués, dès leur retour chez eux afin de conjuguer alimentation équilibrée et pratique sportive régulière.

A l'instar des valeurs du groupe Danone, la DNC permet aux jeunes footballeurs algériens de croire en leurs rêves tout en étant réunis autour des valeurs telles que l'enthousiasme et le fair play.

A propos de la Danone Nations Cup La Danone Nations Cup (DNC) est la plus grande compétition internationale de football pour enfants de 10 à 12 ans (catégorie U12) organisée à l'initiative du groupe Danone. Depuis 2000, chaque année, 2,5 millions d'enfants tentent leur chance en participant aux compétitions locales, régionales, puis nationales de la DNC.

Les équipes gagnantes s'envolent pour la grande finale mondiale qui se tient à chaque édition dans un pays différent. Ce grand tournoi est parrainé par Zinedine Zidane qui veille à la qualité du jeu et au respect du fair-play. Dans les 32 pays concernés par la DNC, plus de 34000 écoles et 11 000 clubs sportifs sont impliqués dans les différentes phases du tournoi.

DANS LE CADRE DU PRINCIPE DE LA RÉCIPROCITÉ

L'Algérie déclare persona non grata un diplomate mauritanien

Un diplomate mauritanien, du même rang que le diplomate algérien, Belkacem Cherouati, premier conseiller de l'ambassade d'Algérie à Nouakchott, a été déclaré persona non grata par les autorités algériennes, a-t-on appris lundi auprès du ministère des Affaires étrangères. L'ambassadeur de Mauritanie en Algérie a été reçu, dimanche, au siège du ministère des Affaires étrangères "pendant quatre (4) minutes", afin de lui notifier la décision de l'Algérie de déclarer ledit diplomate mauritanien persona non grata et ce, dans le cadre du principe de réciprocité, a-t-on précisé de même source. La décision de l'Algérie, rappelle-t-on, vient en réaction à la décision injustifiée de la Mauritanie qui avait procédé, mercredi dernier, à l'expulsion du premier secrétaire de l'ambassade d'Algérie à Nouakchott, Belkacem Cherouati.

CONTREBANDE DANS LE SUD DU PAYS

Arrestation de deux contrebandiers

Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement des forces de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar (6ème région militaire) a saisi un véhicule tout-terrain, trois (3) détecteurs de métaux et de deux (2) téléphones portables, a indiqué avant-hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Deux contrebandiers ont été arrêtés et une quantité de carburant destinée à la contrebande a été saisie dans le sud du pays par les éléments de la Gendarmerie nationale, précise la même source. "D'autre part, les éléments de la Gendarmerie nationale de Reggane relevant du secteur opérationnel d'Adrar (3ème région militaire) ont arrêté deux (2) contrebandiers et ont saisi deux (2) camions et une quantité de 3.130 litres de carburant destinée à la contrebande", ajoute le communiqué. "Dans un autre contexte, les éléments du Groupement territorial des garde-côtes d'El Kala (5ème région militaire) ont saisi un sondeur, quatre (4) bouteilles de plongées, deux gilets, quatre (4) tenues de plongées, 600 grammes de corail et trois GPS", conclut la même source.

R. N.

3^{ème} CONFÉRENCE SUR LES ZEAN

«GRANDE SENSIBILISATION» SUR LA CAUSE SAHRAOUIE

La 3ème Conférence des Etats Parties aux Traités portant création de Zones exemptes d'armes nucléaires (ZEAN), des Etats signataires et de la Mongolie, a permis une "grande sensibilisation" sur la cause sahraouie, a appris l'APS avant-hier de source diplomatique.

"Contrairement à l'évaluation marocaine, la Conférence, du 24 avril 2015, qui n'a pu être tenue officiellement pour raison de violation de son règlement intérieur, a permis une grande sensibilisation sur la cause sahraouie.

En termes réels et en substance, la RASD contribue à l'effort international de non-prolifération nucléaire, en s'engageant juridiquement au respect du statut de zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, en souscrivant à des obligations juridiquement contraignantes sous Pelindaba et en

assumant un coût financier par le paiement des contributions sous ce traité", a précisé la même source. En somme, le Maroc n'est partie à aucun des Traités établissant des ZEAN. Il n'est donc tenu par aucune disposition juridique et n'assume, à ce titre, aucun coût financier, a-t-on relevé.

Le règlement intérieur de cette 3ème Conférence, adopté en mai 2014, lors de la 3ème réunion préparatoire des Etats Parties aux Zones exemptes d'armes nucléaires, des Etats signataires et de la Mongolie, stipule dans sa règle 1 que tout Etat partie ou signataire des Traités de Tlatelolco, Rarotonga, Bangkok, Pelindaba, et de la Zone exempte d'armes nucléaires (ZEAN) en Asie Centrale et de la Mongolie, comme Etat reconnu comme ayant un statut exempt d'armes nucléaires, peut être représenté à la Conférence. La République arabe sahraouie

démocratique (RASD) a signé le Traité de Pelindaba en date du 20 juin 2006, l'a ratifié le 27 novembre 2013 et a procédé au dépôt de son instrument de ratification de ce Traité en date du 27 janvier 2014, acte juridique lui procurant le statut d'Etat Partie au Traité de Pelindaba. A ce titre, la RASD a participé à la 3ème Conférence des Etats Parties au Traité de Pelindaba ayant eu lieu les 29 et 30 mai 2014, à Addis-Abeba. D'ailleurs l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies s'est félicité de la tenue de cette conférence et des deux premières conférences l'ayant précédé, dans la résolution 69/26 du 2 décembre 2014, sur la Zone exempte d'armes nucléaires en Afrique, adoptée à l'unanimité (y compris le Maroc). Ayant remarqué l'absence du représentant de la RASD, la délégation de la Namibie,

soutenue par d'autres délégations africaines, a soulevé une motion d'ordre en s'adressant au président de la conférence sur la non-participation de la délégation sahraouie.

Dans sa réponse, le président de la Conférence, représentant permanent de l'Indonésie, s'est référé à la résolution 69/66 adoptée par l'Assemblée générale le 2 décembre 2014, en considérant que la 3ème Conférence des Etats Parties aux Traités portant création de Zones exemptes d'armes nucléaires, des Etats signataires et de la Mongolie, est convoquée sur la base de cette résolution, qu'il s'agit d'une réunion de l'ONU et que de ce fait il ne peut y participer que les Etats membres de l'ONU parties et signataires des Traités établissant les ZEAN. Il a été soutenu dans son argument par le Maroc.

R. N.